



# Le Saint-Georgeais

Bulletin municipal n°165

Septembre - Novembre 2024

**Zoom sur  
les associations :**  
**AAP, p. 4**  
**Roule la Poule, p. 5**



**Le Forum des Associations, p. 32**  
**Le Ciné Plein Air, p. 33**  
**Les Journées du Patrimoine, p. 34-35**  
**Octobre rose, p. 36**  
**Le Téléthon, p. 37**



**A la une : L'accueil périscolaire, p. 6-7**

# SOMMAIRE

Editorial	p 3
Zoom sur les associations :	
♦ AAP	p 4
♦ Roule la Poule	p 5
A la une : L'accueil périscolaire	p 6-7
Retour en images :	
♦ La descente de caisses à savon	p 8
♦ La fête du parc / Les Saint-Georges de France	p 9
♦ Concert / Le marché fermier	p 10
♦ Les chemins de mémoire / La course Marcel Bergereau	p 11
♦ Voirie et réseaux divers	p 12
♦ Des 2de en stage dans la commune	p 13
♦ Des personnes mises à l'honneur	p 14
♦ Retraites	p 15-16
Trombinoscope du Conseil municipal	p 17
Comptes-rendus :	
♦ Conseil Municipal du 11 avril	p 18-20
♦ Conseil Municipal du 29 avril	p 21-29
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 30
♦ Le CMJ	p 31
♦ Le forum des associations	p 32
♦ Le ciné plein air	p 33
♦ Les journées du patrimoine	p 34-35
♦ Octobre rose	p 36
♦ Le Téléthon	p 37
Médiathèque	p 38
Les actualités des associations :	
♦ Saint-Georges Loisirs	p 39
♦ ASSGC Foot / La Boule Saint-Georgeaise	p 40
♦ AAAMC / Généalogie Entraide et Astuces	p 41
♦ La Hase Saint-Georgeaise	p 42
♦ ALEDHA / ASC	p 43
♦ L'Elan saintais / TPE	p 44
♦ Les Toiles de Saint-Georges / Reliance Saintonge	p 45
♦ TC Saint-Georgeais / Taichi	p 46
♦ Avenir Saint-Georgeais / Saint-Georges Animations	p 47
♦ AAP	p 48
♦ Roule la Poule	p 49
♦ Le Petit St-Georgeais /Théâtre Ô Vert	p 50
Infos de la CdA :	
♦ La restauration scolaire	p 51
♦ Innov'é / Trions les déchets	p 52
♦ La ZAC	p 53
♦ Le PLUI	p 54-55

Les rencontres habitants - élus	p 56
Vie paroissiale / Le Catékid	p 57
Tribune libre	p 58

## Bulletin municipal d'information

n° 165.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission  
Communication : Nathalie LEGRAND,  
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE,  
Christelle GLAUDEL, Bernard DUSSEVAL,  
Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.

  
Imprimerie  
ROCHELAISE

Tirage : 1 525 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : août 2024 .

Dépôt légal : 192

### Crédits photographiques :

- © Renaud Tapon (p. 1, 6, 7)
- © Frédéric Rouan (p. 3, 10, 14)
- © Nathalie Legrand (p. 4, 10, 34, 56)
- © Stéphane Goulevant (p. 5, 34, 49)
- © Assia Alectus (p. 7)
- © Michel Lefebvre (p. 8, 9)
- © Romain Rouan (p. 8, 9, 12, 13, 14, 56)
- © Freddy Moreau (p. 10)
- © Candice D. Photo 17 (p. 11)
- © Marie et Kiara (p. 13)
- © Jean-Daniel Issanchou (p. 14, 43)
- © Juliette Lespinasse (p. 15, 16, 31)
- © Bernard Vialettes (p. 34)
- © Cécile Dellière (p. 34)
- © Frédéric Caron (p. 34, 35)
- © Luigi Bello (p. 42)
- © Stéphanie Thauhay (p. 43)
- © Dominique Palvadeau (p. 47)
- © Damien Pagot (p. 50)



Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,



J'espère que vous avez pu profiter des différentes fêtes ou animations qui ont mobilisé les associations et les citoyens : Fêtes des voisins, Fête du parc G. DUCEPT, Rassemblement des Saint-Georges de France, Fête de la musique, Gala de danse, Concert dans l'église, Repas et marché fermier musical, Course cycliste Marcel BERGEREAU, Fête du melon, ... Je remercie l'ensemble des bénévoles des associations Saint-Georgeaises ainsi que ceux de Scène Ouverte et du Bordeaux-Saintes Cyclisme Organisation (BSCO). Par ailleurs, nous vous attendons nombreux le 6 septembre et notamment tous les nouveaux arrivants sur la commune pour un moment festif dans le cadre du Forum des associations avec la diffusion d'un film en plein air en fin de soirée.

Ces moments de partages et de fêtes sont si importants. Très attaché au Vivre Ensemble, je suis d'autant plus troublé, étonné, stupéfait et inquiet de recevoir des lettres ou documents anonymes surtout lorsqu'il diffuse des propos mensongers. Je peux concevoir de ne pas avoir la même vision des choses mais, personnellement, je préfère privilégier le dialogue plutôt que l'écrit surtout anonyme ce qui empêche une réponse et un échange. Manque de courage ? Lâcheté ? Méchanceté ? Jalousie ?

L'actualité récente a été très dense avec notamment l'organisation de trois dimanches électoraux. Je tiens à remercier sincèrement les agents, les assesseurs et scrutateurs présents qui ont permis leurs bons déroulements.

Ces derniers mois ont été aussi malheureusement marqués par des événements particulièrement tristes. En juin, des dégradations ont été commises dans le cimetière communal. Comme j'ai pu l'écrire aux familles des défunts touchées, cet acte est incompréhensible et honteux. Personnellement, je n'ai pas de mots assez forts pour exprimer mon sentiment par ces agissements. Dès connaissance de ces actes, je me suis rendu sur place avec deux de mes adjoints et les gendarmes sont venus constater les faits en présence de M. le Sous-Préfet. Une enquête a été ouverte et j'ai invité toutes les familles touchées à une rencontre en mairie. Par ailleurs, l'été a été très meurtrier avec des accidents mortels sur notre commune. Une fois averti par les pompiers, j'ai pu constater sur place ces drames. Mes pensées vont à toutes les familles et à leurs proches.

Je terminerai par une note plus optimiste et joyeuse en félicitant chaleureusement tous les collégiens ayant obtenu leur brevet des collèges et tous les nouveaux bacheliers. Un grand bravo aussi à tous les sportifs qui diffusent une image positive de notre commune.

Bonne rentrée à toutes à tous.

À vos côtés et à votre écoute,



**Frédéric ROUAN**

*Maire de Saint-Georges-des-Coteaux*

## AAP : ASSOCIATION ARTISTIQUE POPULAIRE

**La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?**

**Sandrine DELAVEAU :** Je suis la présidente de l'association Danse, Musique et Anglais de Saint-Georges-des-Coteaux depuis 2008. J'en étais la secrétaire depuis 1997. J'habite la commune depuis 1989. Je suis quasi charentaise pure souche.

**LR : Où habitez-vous avant ?**

**SD :** Avec mes parents on habitait à Saintes, depuis que je suis toute petite.

**LR : Pourquoi êtes-vous venue à Saint-Georges-des-Coteaux ?**

**SD :** Parce qu'on a trouvé une maison. On cherchait une maison à rénover, on en a trouvée une aux Vacherons, et mon mari l'a rénovée.

**LR : Et côté professionnel ?**

**SD :** Je suis assistante juridique depuis 1990. J'ai fait toute ma carrière dans la même entreprise, CER France.

**LR : Pouvez-vous présenter votre association ?**

**SD :** C'est une association qui propose des cours de danse : modern jazz, claquettes, hip hop, yoga, même si ce n'est plus vraiment de la danse, barre au sol, piloxing, fitness.

**LR : Le piloxing, c'est l'activité fitness ?**

**SD :** Oui, c'est du fitness qui allie du cardio, des poses de pilates, de la danse et de la boxe.

Et puis du K-pop.

En musique, nous proposons du piano, de la guitare, du saxophone, de la clarinette, de la flûte traversière, du violon, de la batterie, de la formation musicale. Il y a également une chorale et un orchestre.

**LR : Et de l'anglais ?**

**SD :** Oui, on peut proposer des cours d'anglais pour tout le monde, de 6 à 99 ans, voire plus maintenant (rires).

**LR : Il y a plusieurs niveaux ?**

**SD :** A ce jour, on n'avait qu'un cours d'adultes. Des adultes qui ont fait de l'anglais à l'école et qui veulent se perfectionner surtout à l'oral, souvent pour voyager.

On a environ 165 à 170 élèves : 42 en instrument de musique, dont 16 de moins de 16 ans. On a 78 élèves en danse, dont 27 de moins de 16 ans. On a 25 choristes et une vingtaine d'élèves dans l'orchestre. On a 8 professeurs salariés et 4 animateurs. De plus, on a 6 élèves en yoga, et cette année seulement 3 élèves en anglais. C'était un peu juste. Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

La moitié des élèves viennent de Saint-Georges-des-Coteaux. Les autres viennent de Saintes, Saint-Porchaire, les Essards, Nieul-lès-Saintes ...

**LR : L'association existe depuis combien de temps ?**

**SD :** On fêtera nos 40 ans l'année prochaine.

**LR : Et concrètement, qu'y faites-vous ?**

**SD :** Je suis la présidente, j'y fais aussi un peu de secrétariat, par exemple c'est moi qui fais les affiches. On a un Conseil d'administration de 12 membres.

Nous essayons de faire des manifestations, comme par exemple avec la chorale, qui s'appelle Choralacoustic, et qui est pour moitié sur Saint-Georges-des-Coteaux, et pour moitié sur Saint-Hilaire de Villefranche avec l'ADMS (Association pour le Développement Musical en

Saintonge, NDLR). Ils font une dizaine de concerts par an environ. Cette année on a fait une comédie musicale.

En musique on propose des auditions des élèves dans chaque instrument pour montrer aux parents comment ils ont évolué tout au long de l'année. Il y a ensuite un gala de danse, et puis parfois d'autres animations plus ponctuelles. Par exemple, on avait fait un méli-mélo : on avait essayé de présenter un peu tout ce que faisait l'association en musique et en danse.

**LR : Des projets pour l'année prochaine ?**

**SD :** Comme ce sont les 40 ans de l'association, on va réfléchir à ce qu'on pourrait faire, mais avec nos soucis financiers, c'est compliqué. Si c'est possible, selon le nombre d'élèves qu'on aura en musique, j'aimerais refaire un méli-mélo, où on mélange la danse et la musique. En fait, mon projet idéal serait de faire de la danse sur de la musique vivante. Mais c'est assez difficile à mettre en place, notamment par rapport aux répétitions. Mais je vais en parler avec les professeurs, pour voir ce qu'on pourrait faire pour les 40 ans.

**LR : Merci beaucoup.**





## ROULE LA POULE

**La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?**

**Stéphane GOULEVANT** : Je m'appelle Stéphane Goulevant, j'ai 67 ans, je suis à Saint-Georges-des-Coteaux depuis 1996. Je suis retraité, j'étais directeur d'un centre social aux Boiffiers-Bellevue à Saintes, et j'y suis resté un quart de siècle.

**LR : Pouvez-vous présenter votre association ?**

**SG** : C'est Sophie BURRET, agent communal de la médiathèque, qui, dans le cadre du Troc Plantes, a demandé à Jean-Claude CARRIER, mon voisin, s'il avait des poules. Il en avait, moi aussi. Nous avons amené mon coq, 2 ou 3 poules de Jean-Claude au Troc Plantes, et ça a plu. Après, on a réfléchi pour ne pas faire les choses sur un coup de tête, il fallait au moins 7 ou 8 personnes sûres d'elles-mêmes pour faire quelque chose. Donc on a beaucoup travaillé les statuts, le projet, pendant un an. On a fait plusieurs réunions et on a déposé les statuts en 2020. Et la deuxième chose très importante a été la découverte du lieu : jamais je n'aurais imaginé que ce tas de ronces cachait un tas de pierres. Et on a fini par y trouver un four banal, dont on voit encore la vingtaine de tuiles verticales. Ce four banal témoignait d'une activité agricole qui a pris fin dans les années 1950. D'ailleurs, Madame VIAUD nous a dit que jusque dans les années 1970 elle traversait la commune pour faire paître ses vaches là où se trouve aujourd'hui le parc. C'est le maire Monsieur DUCEPT qui a acheté le lieu pour en faire le parc. De ce fait, avec notre projet, on restitue un patrimoine communal complètement oublié, et qui fait

de Saint-Georges-des-Coteaux autre chose qu'une simple commune dortoir. En plus, on n'avait pas anticipé que cela allait devenir un endroit stratégique : les jeux que vous avez rénovés et le poulailler ont permis la venue d'un public famille, aussi bien de Saint-Georges que de Saintes ou Nieul-lès-Saintes ... C'est notre meilleure publicité, et ça donne du parc et de la commune une image extrêmement positive.

Nous avons 13 adhérents qui sont en binômes, sauf le dimanche (donc il reste une place), et qui viennent nourrir les poules un jour de la semaine et récupèrent les œufs. Il y a 18 autres adhérents qui sont moins impliqués.

Nous nous sommes mis d'accord sur trois axes directeurs : rénovation du poulailler et mise en place du poulailler collectif ; animations ; promotion des races anciennes.

Le poulailler : on a eu une subvention du Conseil départemental de 1000 € et la commune nous a aidés pour l'achat du grillage et du bois avec lequel on a fait le premier poulailler, en attendant le poulailler en pierres.

Les animations : on a commencé avec la diffusion de Chicken Run en plein air. Ça a été un succès qui a boosté l'association. On est aussi très contents que l'idée ait été reprise. Une fois par trimestre, on fait une journée nettoyage. On fait également souvent des repas partagés. Enfin, les journées du patrimoine nous ont permis de nouer des liens avec la Société Avicole d'Aunis et Saintonge, ce qui nous a permis de lancer notre troisième axe.

La promotion des races anciennes : nous avons mis en place des petits poulaillers dans notre grand poulailler, avec des parcs. Un parc, c'est un coq pure race et six poules. Nous avons un premier parc, avec des poules Marans coucou, et un deuxième avec des Sussex blanches herminées noires. On vend nos œufs fécondés 2 € l'unité, ce qui est une source de revenus pour l'association, et des personnes font jusqu'à 800 km pour venir nous en acheter. Le monde de la volaille est extrêmement surprenant. Nous souhaitons entamer un partenariat avec le lycée Desclaude qui, depuis cette année, a un poulailler. Nous voudrions qu'il devienne notre référent pour quatre à cinq races de poules.

**Les sujets de race ancienne sont très beaux et originaux : Il convient de les préserver.**

L'association « Roule la poule » de par sa modeste contribution, tend à préserver la présence de races anciennes de volaille par la mise en place de deux parcs de cinq poules et un coq de Marans coucou argenté et de Sussex blanche herminé noire, ceci en complémentarité de son poulailler collectif.

Nous proposons donc des œufs fécondés et des sujets juvéniles aux amateurs ayant une petite basse-cour familiale ou voulant en créer une.

Adopter une ou deux poules de races anciennes au sein d'un petit poulailler familial est une action primordiale pour, à la fois défendre le patrimoine génétique ancien avicole, et lui donner une visibilité au-delà des spécialistes.

**LR : Merci beaucoup.**

**La rédaction : Nous avons interviewé Célia GUILLAUME, architecte**

**LR : Pouvez-vous vous présenter ?**

**Célia Guillaume :** Je suis architecte HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre) de l'Agence Christophe Pillet de Rochefort, agence créée il y a bientôt 30 ans par M. Pillet, composée de 6 personnes et spécialisée dans les marchés publics.

J'ai été en charge du projet de « Construction d'un accueil périscolaire et des salles associatives dans un bâtiment à réhabiliter à Saint-Georges-des-Coteaux » en phase conception (accompagné des BET Yac et Settec, ainsi que de M. Boudeaud (économiste) et de suivi de travaux.

**LR : Qu'est ce qui vous a plu dans ce projet ?**

**CG :** Ce projet avait pour but de remettre en valeur un patrimoine bâti ancien en cœur de bourg et d'y installer des équipements à destination directe de la population locale. C'est très exaltant de pouvoir créer un équipement public à destination des familles, tout en valorisant un cœur de bourg.

**LR : Quels étaient les enjeux ?**

**CG :** Un des premiers challenges était de rendre accessible au

public un bâtiment ancien, en respectant les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Il fallait également respecter la mémoire du bâtiment existant dans la conceptualisation et la structuration des différentes zones d'activité.

Enfin, l'usage mixte du bâtiment (accueil périscolaire et salles associatives) était très intéressant à traiter.

Il a été intéressant de travailler l'extérieur du bâti sobrement, tout en apportant une touche plus ludique dans les espaces intérieurs.

**LR : Comment se sont passées les relations avec les entreprises ? la mairie ?**

**CG :** Dès la phase conception il y a eu une très bonne dynamique et des communications rapides avec l'AMO (SEMDAS, Bailleur social, NDLR) et la mairie. La fluidité des échanges a permis de démarrer rapidement et sereinement la phase chantier ; également grâce à un bon programme élaboré en amont par le CAUE 17.

La bonne énergie des entreprises, toutes locales, et leur bonne entente mutuelle, ont permis une avancée fluide du chantier et une livraison dans les délais, avec un respect du budget.

Au final le bâtiment livré répond aux attendus, avec des équipements de qualité et un niveau de prestation qui sera apprécié des usagers.

**LR : Quels sont vos prochains projets ?**

**CG :** Le gros chantier local en phase de démarrage travaux est le complexe de combats de la ville de Saintes, en partenariat avec l'agence Gravière et Foulon de Saintes.

Nous sommes en phase de livraison d'un EHPAD en Gironde et d'un second encore en travaux. Nous suivons le chantier de rénovation d'une salle polyvalente aux Portes en Ré.

Nous avons également en démarrage travaux la mairie de la Flotte en Ré.

Enfin nous sommes en phase d'étude pour un cabinet médical au Bois Plage en Ré.

Voici quelques exemples parmi d'autres projets en cours..

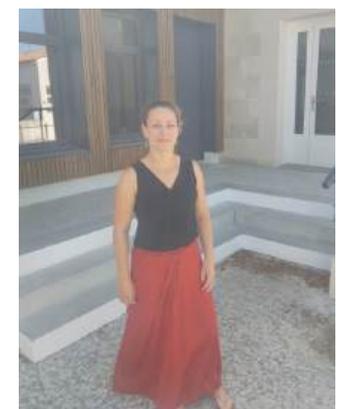
**LR : Merci beaucoup**



Jardin de l'accueil périscolaire



Office pour la préparation des goûters



Salle d'accueil des maternelles

Nous avons interviewé Assia, directrice de l'accueil périscolaire.

**La rédaction** : comment avez-vous été associées à la construction de l'accueil périscolaire ?

**Assia** : On a assisté à toutes les réunions que la mairie a organisées : comment allaient être les locaux, comment on pouvait les adapter aux enfants, le choix des couleurs sur les murs, des équipements. Bref, on a été consultées sur tous les points, ça a été très complet. Et je précise que nous, service animation, avons été associées, mais aussi notre hiérarchie.

**LR** : Vous avez fait une première visite, comment trouvez-vous les locaux ?

**Assia** : Magnifiques ! On est très contentes. Pour nous, ça va être un changement, dans le bon sens du terme, et on est pressées d'être à l'intérieur, très impatientes. Et on est aussi curieuses de voir comment ça va se passer, au niveau de l'organisation.

**LR** : ça va être fonctionnel ?

**Assia** : Oui, très fonctionnel. Justement parce qu'on a été associées au projet.



**LR** : Voulez-vous ajouter quelque chose ?

**Assia** : J'ai vraiment apprécié qu'on soit associées, c'est vraiment un plus pour toute l'équipe, qu'on ait pris en compte nos demandes.

La PMI (protection maternelle et infantile, NDLR) est venue et a trouvé que c'était bien pour les petits. Ils reviennent le 3.

**LR** : Les deux garderies vont être regroupées ?

**Assia** : Oui, et ça aussi c'est bien. Et maintenant, on va voir comment tout ça s'organise. Là on est sur le

déménagement (rires).

**LR** : Merci beaucoup



Danielle, Assia, Léna, Carole, Gaëlle, de l'accueil périscolaire

Une association a également visité les locaux. Voici ses premières impressions.

#### Généalogie Entraides et Astuces

« Déjà, le bâtiment extérieur met en valeur notre village et l'embellit. Nous avons hâte d'y être et d'accueillir nos adhérents. Ces nouveaux locaux vont répondre aux besoins de certaines associations, comme la nôtre. L'accès et la proximité d'un parking, dont un pour les personnes à mobilité réduite, est optimale (l'une de nos adhérente est en fauteuil roulant). Cependant, il faudra prévoir des salles en rez-de-chaussée pour les assemblées générales ou réunions mensuelles dans d'autres bâtiments de la commune. En résumé, l'impression générale sur ces nouveaux bâtiments est très positive. »



**Dernière minute** . Au vu des délais annoncés par ENEDIS pour la mise en service du compteur définitif, nous avons décidé de reporter l'ouverture officielle après les vacances de la Toussaint afin que les services de la CDA aient assez de temps pour installer et programmer la téléphonie et l'informatique du périscolaire. Les salles associatives, au nombre de 5, seront elles aménagées courant août et seront accessibles en septembre.

La salle actuelle de l'accueil périscolaire permettra à l'école primaire d'organiser des activités en petit groupe, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

# La Fête du Parc et la Descente de Caisses à Savon



40 BÉNÉVOLES



## DESCENTE

## DE CAISSES À SAVON



4000 À 5000  
SPECTATEURS

DES GAGNANTS

*Des animations*



6  
RÉCOMPENSES



23 CAISSES  
À SAVON

## La Fête du Parc



Présentation  
du travail  
des enfants  
dans le Parc  
Georges  
DUCEPT  
avec le  
CAUE



**49 voitures américaines** étaient présentes dans la commune et ont animé la journée. Petits et grands ont pu en profiter !



*Le feu d'artifice !*



**Des majorettes et des pom-pom girls** ont mis le feu à cette journée ! Plus de 500 repas le midi et plus de 250 le soir : un dîner spectacle réussi !



Show de la **Police United States**



Une déambulation avec les lampions et un **feu d'artifice** sont venus clore ce 1er juin ! La municipalité remercie l'Association « Scène Ouverte » pour son aide dans la co-organisation des animations ainsi que l'Association « BSCO », les bénévoles de « L'Heure Civique » et M. José TAVENEAU pour les bottes de paille.



Des manèges et structures gonflables

## Les Saint-Georges-de-France



Le 2 juin, le lendemain de la Fête du Parc, avait lieu le « **Rassemblement des Saint-Georges de France** » à Oléron : merci à tous les Saint-Georgeais qui ont fait le déplacement et aux bénévoles présents de l'Association « Saint-Georges Animations » !

## Le concert dans l'église



Concert du quatuor Tadzio du Conservatoire de Paris dans l'église : Lucie MOREAU, Cyprien FOHR, Mathilde WEIL et Paul MANENT ont interprété des morceaux de SCHUMANN et BRAHMS

## Le marché fermier



Le public était au rendez-vous pour ce marché fermier, le soleil aussi. Le groupe « The Whistles » a animé la soirée

## Les chemins de mémoire

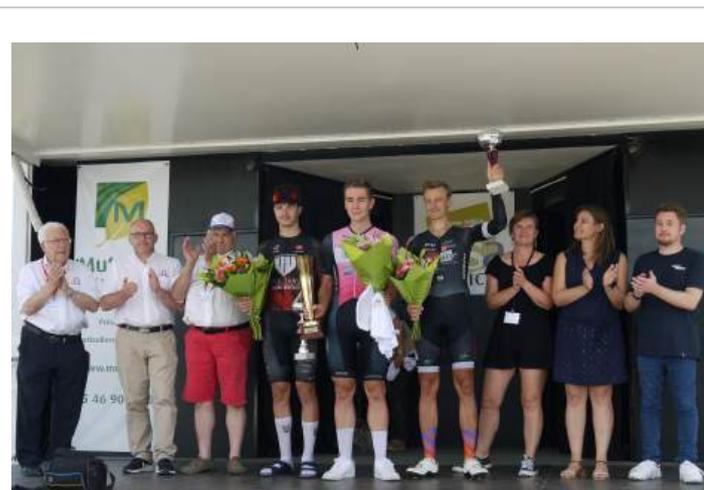


Ci-dessus à Ecurat ; ci-contre à Saint-Vaize

Les élus saint-georgeais ont participé aux chemins de mémoire en compagnie des élus de Bussac-sur-Charente, Corme Royal, Ecurat, Nioul-lès-Saintes et Saint-Vaize.

M. le sous-préfet, M. Bernard CHAIGNEAU et M. Michel SOURIS, co-organisateurs les ont remerciés.

## La course Marcel Bergereau



## Les travaux de Voirie et de Réseaux Divers



### ENTRETIEN

Diagnostics, travaux et visites : agents et élus sur le terrain, ici à l'**Impasse de Meursac**.

### EAUX PLUVIALES

La question de l'écoulement des eaux pluviales est toujours au cœur des réflexions avec nos voisins d'**Écurat**. Des rendez-vous se font sur site à la rencontre des habitants en présence des agents de **Saintes Grandes Rives, l'Agglo**.



### VOIRIE

Les routes continuent d'être refaites. Les travaux de l'été ont commencé avec un enrobeur projeteur pour notamment la **Rue du Stade** face aux salles associatives et la **Rue des Davids**.

Depuis le 26 août 2024, les travaux de voirie ont débuté à la **Rue des Grands Maurices**, au **Chemin de Chez Calin**, au **Petit Romefort** et au **Chemin du Silo**.

D'autres routes sont également prévues pour cette année 2024.

### RÉSEAUX DIVERS

Nouvelles réunions aux **Fresneaux** avec les organismes compétents pour l'assainissement des eaux usées, le renouvellement et l'extension du réseau.



## Des stagiaires de 2nde dans la commune

Les élèves de classe de seconde générale et technologique scolarisés dans les établissements scolaires ont été concernés par l'instauration d'une séquence d'observation en milieu professionnel. Il s'agit de la première année où ce stage est instauré. L'objectif est d'améliorer la politique d'orientation des jeunes. En France, plus de 300 entreprises et organisations se sont engagées à accueillir des stagiaires.

Saint-Georges-des-Coteaux a été candidat pour accueillir deux élèves de 2nde du Lycée Bernard Palissy à Saintes : Marie, du 17 au 28 juin 2024 ; et Kiara, du 24 au 28 juin 2024. Elles avaient toutes les deux pour Maître de stage l'Adjoint au Maire M. Romain ROUAN.

Le stage de la première stagiaire était centré sur l'urbanisme, la voirie et le secrétariat. Marie a donc assisté aux rendez-vous en lien avec l'urbanisme et la voirie, était présente aux réunions de chantier, aux pré-réceptions et réceptions de travaux, aux bornages des parcelles, à un Comité de Pilotage (COFIL) sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et à une quinzaine de Récolements permettant ensuite de délivrer un document attestant de l'achèvement des travaux et de leurs conformités par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Marie était dans le public du Conseil Municipal ainsi que dans celui du Bureau Municipal. Elle a aussi participé à des réunions au sein de différents organismes, en présence des élus, à SOLURIS (numérique) et à l'Agglomération. La dernière semaine s'est terminée avec une réunion PLUi.

Le stage de la seconde stagiaire était axé sur le droit, l'habitat, la voirie et la culture. Kiara a donc passé trois demi-journées à la médiathèque (accueil des clients et rangements des livres) et était à la mairie le reste du temps.

Grâce à la présence et à l'aide de nos deux stagiaires, toutes les délibérations des réunions du Conseil Municipal allant de 2015 à 2024 ont été numérisées et archivées numériquement, ce qui n'était pas encore le cas.

Les élus et les agents qui les ont encadrées leur souhaitent de bons vœux de réussite dans la poursuite de leurs études.



Marie et Kiara aux réunions de voirie.



Marie dans le public du Conseil.



**M. Richard BOURDIN,**  
Responsable des  
Services Techniques

« Quel plaisir d'avoir reçu deux stagiaires à la mairie ! Marie et Kiara ont assisté à deux réunions avec moi lorsque l'Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et de la voirie venait au Centre Technique Municipal pour nos points hebdomadaires. Elles ont été très sérieuses et agréables. Ces moments passés avec elles se sont déroulés dans la bonne humeur et les échanges ont été très enrichissants ».



**Mme Isabelle DARRIEUX,**  
Directrice Générale  
des Services

« Ce fut un réel plaisir d'accueillir et d'accompagner Marie et Kiara lors de ce stage d'observation qui leur a permis de découvrir l'environnement et le fonctionnement d'une commune et de ses services. Je les remercie pour leur investissement et leur souhaite tous mes vœux de réussite pour la suite ».

## Des personnes mises à l'honneur



**Cérémonie citoyenne** de remise de cartes d'électeurs par les élus du Bureau Municipal en présence du Conseil Municipal des Jeunes



**Une nouvelle directrice générale des services.** Depuis le 11 avril et suite au départ à la retraite de Madame Véronique GUILLOT, j'ai intégré mes nouvelles fonctions de Secrétaire générale à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux.

J'ai débuté ma carrière et évolué au sein des différents services d'une commune de même strate située en Gironde. Tout d'abord responsable d'un C.C.A.S (Centre communal d'action sociale, NDLR) et après avoir bénéficié d'une mutation interne, j'ai dirigé les différents services de la mairie pendant 10 ans, avec en charge l'encadrement de 25 collaborateurs.

Forte de cette belle expérience professionnelle et humaine, je me suis installée en Charente-Maritime pour raisons familiales et j'ai eu la chance d'être recrutée à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux.

Je suis très heureuse d'exercer mes fonctions depuis quelques mois dans cette belle commune où je participe activement, en collaboration avec tous les agents municipaux, à l'accompagnement des élus dans la gestion et la mise en œuvre de leurs projets.

**Départ en retraite** et remise de la médaille de la ville pour François DESPORTES (5e en partant de la gauche) et Véronique LEROY (6e en partant de la droite) en compagnie des élus et de leurs collègues passés et présents.



**Appel à candidature.** L'école Jacques Prévert de Saint-Georges-des-Coteaux recherche pour l'année 2024-2025 un service civique.

Ce service s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. C'est un engagement volontaire de 8 à 10 mois débutant en septembre et allant jusqu'au mois de juillet.

Il s'agit de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

Si vous êtes intéressé/e, merci de vous faire connaître auprès de la directrice de l'école Jacques Prévert de Saint-Georges-des-Coteaux.

## Interview

Véronique  
Leroy CP/CE1François Desportes  
CM1/CM2

de deux

enseignants

Cette année, nous avons deux enseignants de l'école Jacques Prévert qui partent en retraite. Les CM2 de la classe de Mme Couturier ont interviewé François Desportes et Véronique Leroy.

## Pourquoi avez vous choisi ce métier ?



Ma petite amie de l'époque passait le concours et, par solidarité, je l'ai passé aussi. Je l'ai donc réussi !

J'ai toujours été attirée par les enfants. J'ai fait des études de biologie pour enseigner en collège, lycée puis j'ai décidé de partir en école. Même quand j'étais petite, j'apprenais à mes poupées à écrire.



## Est-ce que votre perception du métier a évolué ?



Grâce à l'évolution technologique, je fais aujourd'hui des choses que je ne faisais pas autrefois, comme le visionnage d' "Arte journal junior". À l'inverse, j'aurai jusqu'à la fin conservé l'habitude de lire des albums à voix haute.

Non, ce sont plutôt les générations qui ont changé, leur environnement, l'éducation des parents et le matériel.



## Combien d'années avez-vous travaillé ?



J'ai travaillé 20 ans à Saint-Georges-des-Coteaux.

J'ai travaillé 35 ans.



## Avez-vous été déçu par quelque chose dans votre travail ?



Le bruit parfois excessif provoqué par les enfants.

Le fait qu'il faille souvent faire preuve d'autorité mais il faut juste être patient.



## Quelles matières avez-vous préféré enseigner ?



La découverte de différents styles musicaux, les arts visuels, l'analyse du journal télévisé d'Arte junior et la pratique théâtrale ont été mes activités préférées à enseigner.

J'ai adoré enseigner la grammaire, l'étude de la langue, comment les mots fonctionnent les uns par rapport aux autres et les mathématiques.



## Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?



J'ai beaucoup aimé conduire des projets artistiques et citoyens, en particulier le Graf "Liberté Égalité Fraternité" (2014) qui a obtenu le 1er prix départemental "École Collège" de l'éducation citoyenne.

Il y en a plein : les sorties de fin d'année, l'affection des enfants, leurs dessins et leurs petits mots.



## Comment avez vous vécu cette dernière année scolaire ?



Très bien, il y a eu beaucoup de complicité avec les élèves et moi. J'ai encore plus fait le clown que les autres années !

J'ai passé une année très agréable avec des petits élèves en or, gentils, sérieux et prévenants.



## Quelles émotions ressentez vous face à ce départ en retraite ?



Je suis un peu triste de quitter ces charmants élèves, mais aussi soulagé d'arrêter ce métier qui demande beaucoup d'énergie !

(émotion) Ce n'est pas de la tristesse, ce n'est pas de la joie. C'est une page qui se tourne.



## Avez-vous prévu quelque chose après l'école ?



J'aimerais continuer la pratique des échecs à l'école et participer au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Ce sont des projets plus personnels. Lire, écrire, chanter, danser, oublier l'heure...



## *Bureau Municipal :*



**Frédéric ROUAN**  
**Maire**

4e Vice-Président de la CdA -  
Economie - Agriculture -  
Aménagement -  
Attractivité du territoire



**Amanda LESPINASSE**  
**1e Adjointe**

Enfance - Education - Citoyenneté -  
Affaires sociales - Conseillère  
communautaire - Membre du  
Bureau de Saintonge Romane



**Laëtitia SOULA**  
**Adjointe**

Vie associative -  
Affaires culturelles -  
Sport



**Renaud TAPON**  
**Adjoint**

Cadre de vie - Bâtiments publics -  
Référént des agents techniques



**Nathalie LEGRAND**  
**Adjointe**

Animation -  
Communication



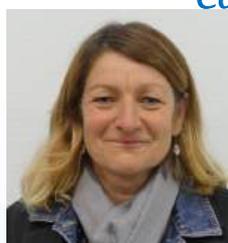
**Romain ROUAN**  
**Adjoint**

Urbanisme - Habitat - Voirie -  
Réseaux divers - Information -  
Communication numérique -  
Nouvelles technologies -  
Membre du Bureau de Soluris

## *Conseillers Municipaux de la Majorité :*



Sylvie PATRY



Stéphanie GÂS



Franck BOUCHET



Cécile LABROUSSE



Allan GLAUDEL



Stevens CROMPAS



Bérangère LOENS



Marie-Luce JOUBERT



Guillaume ROSSIGNOL



Valérie DAMIENS

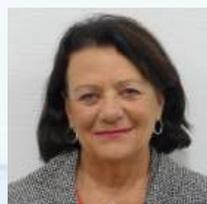


Alicia HENAU



Freddy MOREAU

## *Conseillers Municipaux de l'Opposition :*



Brigitte SEGUIN



Patrick PERONNEAUD



Nathalie BONDUEL



Stéphane TROUVE



Olivier LAURENCEAU

**Nombre de membres** : En exercice : 23 ; Présents : 16 ; Votants : 23

**Secrétaire de séance** : Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia

Le projet de budget doit être communiqué aux membres du Conseil Municipal 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget. Ces délais d'envoi n'ayant pas été respectés, toutes les délibérations concernant le budget (Points inscrits à l'ordre du jour : n°1 à n°8) ne sont pas votées et rapportées au Conseil Municipal suivant.

Préambule de M. le Maire : *Avant de commencer, je tiens à vous présenter et à souhaiter la bienvenue à Madame Isabelle DARRIEUX, notre nouvelle Directrice Générale des Services, qui est arrivée aujourd'hui. Je vous rappelle que Véronique GUILLOT quitte son poste dans les prochaines semaines pour une retraite bien méritée après de longues années passées à la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux. Au nom de tous les élus actuels et anciens, merci.*

Numéro	OBJET	DÉCISION
2024-04-11-1	MODIFICATION DES TARIFS PHOTOCOPIES	APPROUVÉ A la majorité
2024-04-11-2	MODIFICATION DES STATUTS DE SAINTES-GRANDES RIVES-L'AGGLO	APPROUVÉ A la majorité
2024-04-11-3	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Création d'un emploi de Garde Champêtre)	APPROUVÉ A la majorité
2024-04-11-4	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	APPROUVÉ A l'unanimité
2024-04-11-5	DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE	APPROUVÉ A l'unanimité
2024-04-11-6	DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS	APPROUVÉ A l'unanimité
2024-04-11-7	RÉSOLUTION RELATIVE A LA RÉTORSION CHINOISE CIBLANT LE COGNAC	APPROUVÉ A l'unanimité

### 1. MODIFICATION TARIF PHOTOCOPIES MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : Mme Laetitia SOULA

Afin d'avoir un tarif harmonisé, il est proposé de modifier les tarifs des photocopies de la médiathèque en s'alignant sur ceux de la mairie.

VOTANTS :	<b>23</b>
SUFFRAGES EXPRIMES :	<b>22</b>
POUR :	<b>22</b>
CONTRE :	<b>0</b>
ABSTENTION :	<b>1 (CORS Alain)</b>

### 2. MODIFICATION DES STATUTS DE « SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO

Rapporteur : Mme Amanda LESPINASSE

Au cours des dix dernières années, l'Agglomération a recherché et favorisé la mise en place de cuisines

centrales afin de remédier aux problématiques de livraisons et de remplacement du personnel. Saintes Grandes Rives l'Agglo envisage dès lors de poursuivre cette logique de rationalisation spatiale, organisationnelle et financière en construisant une nouvelle cuisine centrale. A long terme, les repas ne seront plus confectionnés à Saint-Georges-des-Coteaux.

M. PERONNEAUD indique qu'il n'est pas favorable à cette solution. Mme LESPINASSE rappelle que cette nouvelle organisation présente des avantages financiers, humains et techniques. En optimisant l'organisation de la restauration scolaire, le nombre de fournisseurs à même de pouvoir participer à la politique de restauration augmentera de fait, et ainsi, par le jeu de la concurrence, générer des économies. Une optimisation territoriale permettra par ailleurs de réduire les dépenses bâtementaires. Elle indique aussi que cela va simplifier la gestion et faciliter les contrôles d'hygiène.

M. le Maire précise qu'actuellement il existe 25 points de livraisons sur l'Agglomération. Les producteurs locaux ne peuvent pas livrer ces 25 points, c'est trop lourd d'un point de vue logistique. Lors des marchés, certains lots sont infructueux.

M. TROUVE demande pourquoi il n'a pas été fait le choix d'un bâtiment de stockage des denrées. M. le Maire répond qu'actuellement il existe déjà des restaurants scolaires (exemple : Corme-Royal) qui fabriquent les repas pour certaines communes. Ce nouveau site permettra de disposer d'un espace de stockage et d'une conserverie dans un souci de proposer des légumes variés tout au long de l'année et de mieux appréhender les contraintes légales de type « Egalim », et développer le travail avec les producteurs locaux en circuit-court. Vu que cela va faciliter les circuits-courts, la qualité des repas sera la même voire supérieure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ou représentés, **ADOpte** les modifications statutaires susvisées

VOTANTS :	<b>23</b>
SUFFRAGES EXPRIMES :	<b>16</b>
POUR :	<b>12</b>
CONTRE :	<b>4</b> (M. CORS Alain, Mme BONDUEL Nathalie, M. LAURENCEAU Olivier, M. PERONNEAUD Patrick)
ABSTENTION :	<b>7</b> (MM. BOUCHET Franck, CROMPAS Stevens, Mmes JOUBERT Marie-Luce, LEGRAND Nathalie, SOULA DEL VECCHIO Laetitia, SEGUIN Brigitte, M. TROUVE Stéphane )

### 3. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Frédéric ROUAN

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs afin de **CRÉER** un poste de Garde-Champêtre en vue du recrutement à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2024**.

VOTANTS :	<b>22</b>
SUFFRAGES EXPRIMES :	<b>19</b>
POUR :	<b>14</b>
CONTRE :	<b>5</b> (Mme BONDUEL Nathalie, M. LAURENCEAU Olivier, M. PERONNEAUD Patrick, Mme SEGUIN Brigitte, M. TROUVÉ Stéphane)
ABSTENTION :	<b>3</b> (CORS Alain, Mme JOUBERT Marie-Luce, Mme LEGRAND Nathalie)

Dans le cadre d'avancements de grade à l'ancienneté, il est proposé la **CRÉATION** d'un grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe et d'un grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe. Ces créations entraînent la **SUPPRESSION** des grades suivants : Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe et Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### 4. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR DÉLIVRANCE PERMIS DE CONSTRUIRE

Rapporteur : M. Romain ROUAN

« Si le maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, le Conseil Municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision » (code de l'urbanisme). Le Conseil Municipal, **DÉSIGNE**, à **l'unanimité**, M. Renaud TAPON pour la délivrance du permis de construire et tous documents y afférents.

### 5. DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS

Rapporteur : M. Frédéric ROUAN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE**, à **l'unanimité**, M. Hugues FOURAGE (ancien maire, ancien député, enseignant) référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal.

### 6. RÉOLUTION RELATIVE A LA RETORSION CHINOISE CIBLANT LE COGNAC

Rapporteur : M. Frédéric ROUAN

L'Association des Maires 17 propose l'adoption d'une résolution « Rétorsion chinoise ciblant le Cognac-Inquiétudes pour la filière et le territoire ». La Chine a déclaré le 5 janvier dernier, avoir lancé une enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin, comme le cognac, importées de l'Union européenne.

### 7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Retour sur la rencontre Habitants-Elus du 5 avril 2024
- Animations passées et à venir
- Questions diverses

M. le Maire fait un point d'actualité sur 2 problèmes dans le quartier des Fresneaux :

- 1 problème de stationnement entre voisins,
- Des nuisances générées par un Centre canin situé en zone résidentielle aux Fresneaux.

Pour le 1<sup>er</sup>, M. le Maire indique qu'il a déjà organisé 1 réunion avec les riverains et que certains engagements ont été pris mais à priori non respectés. Il propose que la commission voirie se penche sur le problème pour proposer des solutions techniques sur ce problème de stationnement.

Pour le deuxième, M. le Maire précise, que c'est un problème dont l'équipe actuelle hérite et qu'elle doit gérer car ce Centre canin existe depuis fin 2015. Il a eu toutes les autorisations administratives. Malgré tout, un Centre canin en zone résidentielle provoque des nuisances diverses notamment par les activités de mordants et de garde de chiens. M. le Maire stipule que l'on ne va pas changer le passé mais c'est un problème compliqué à résoudre, sinon les solutions auraient déjà été trouvées depuis 8 ans. Il informe le Conseil municipal qu'un collectif d'habitants s'est créé et fait remonter leurs problèmes et revendications aux autorités (mairie, DDTP, sous-préfecture).

Depuis mai 2020, M. le Maire est heureux de constater que dorénavant le dialogue est revenu

entre le propriétaire du Centre canin et les élus, car sans dialogue, les solutions sont compliquées à trouver. M. le Maire rappelle que depuis mai 2020, il a multiplié les rencontres avec le collectif mais aussi les habitants de façon individuelles parfois. Des réunions avec Mme la Sous-Préfète, les gendarmes et la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ont été organisées.

À ce jour, la situation n'est pas réglée mais une solution se dessine car le propriétaire du Centre canin va déplacer sur une autre commune son activité de mordants et de garde de chiens. M. le maire indique qu'il est allé visiter hier avec Mme la Sous-préfète Mme SCHAFF, le nouveau site du centre canin. Une date de nouvelle rencontre avec le collectif des Fresneaux va être calée prochainement pour leur faire un retour détaillé.

#### Remerciements :

- Madame Lydie FOUCHE remercie les élus en charge du dossier pour le nettoyage des caniveaux Chemin de St Lô.
- Monsieur Roland PLANTARD remercie les élus présents à la dernière Rencontre Citoyenne.

**Nombre de membres :** En exercice : 23 ; Présents : 19  
**Votants :** 23 (sauf point n°2 : 22 votants, et point n°5 : 21)  
**Secrétaire de séance :** Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia

Propos introductifs de M. le Maire :

Je vais commencer cette séance en expliquant **la raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui** pour voter une nouvelle fois le budget 2024.

Le référentiel budgétaire et comptable M57 qui s'applique au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et devient obligatoire pour toutes les collectivités territoriales intègre de nouvelles normes comptables. Et avec ce référentiel, les délais de convocation et de communication des documents budgétaires au Conseil Municipal pour le vote du budget sont différents des anciens.

L'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales précise que le projet de budget de la commune doit être communiqué aux membres du Conseil Municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

Or effectivement, comme l'avait fait remarquer justement, Madame BONDUEL le 11 avril dernier, ces délais d'envoi n'ont pas été respectés pour la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2024.

Dès le vendredi 12 avril, j'ai contacté Madame la Sous-Préfète pour l'informer de la situation. Après échanges avec elle, j'ai donc décidé de reconvoquer un Conseil Municipal 12 jours après l'envoi des documents budgétaires afin de respecter les délais de convocation.

Ensuite, tous les documents doivent être transmis en Préfecture pour le 30 avril, ce qui sera fait dès demain par notre nouvelle DGS.

Je rappelle que j'ai fait mon mea-culpa lors de la séance du 11 avril. L'envoi très en retard des documents budgétaires pour le Conseil Municipal n'était pas délibéré de ma part, de notre part, comme cela a pu être dit ou sous-entendu. Personnellement, je n'avais pas connaissance de ces délais, l'information et le rappel de début d'année de la DGFIP n'est pas arrivé jusqu'à mon bureau, d'où la reprogrammation de la séance.

Nous travaillons depuis 2020 dans la transparence et nous allons donc continuer dans ce sens .

Monsieur PÉRONNEAUD demande le vote à bulletin secret concernant le vote du Budget Primitif

VOTANTS :	<b>19</b>
SUFFRAGES EXPRIMES :	<b>19</b>
POUR :	<b>4</b> (Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier)
CONTRE :	<b>15</b> ( M. ROUAN Frédéric, Mme LESPINASSE Amanda, Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia, M. TAPON Renaud, Mme LEGRAND Nathalie, M. ROUAN Romain, M. CORS Alain, Mme GAS Stéphanie, M. BOUCHET Franck, Mme LABROUSSE Cécille, M. GLAUDEL Allan, M. CROMPAS Stevens, Mme JOUBERT Marie-Luce, Mme DAMIENS Valérie, Mme HENAUX Alicia)

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2024**

M. le Maire indique qu'il n'y a pas eu de remarques. La parole est laissée aux conseillers municipaux. Personne ne souhaite prendre la parole.

Numéro	OBJET	DÉCISION
2024-04-29-1	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023	APPROUVÉ à l'unanimité
2024-04-29-2	APPROBATON DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023	APPROUVÉ à l'unanimité
2024-04-29-3	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024	APPROUVÉ à l'unanimité
2024-04-29-4	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024	APPROUVÉ à la majorité
2024-04-29-5	ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	APPROUVÉ à la majorité
2024-04-29-6	MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT	APPROUVÉ à la majorité
2024-04-29-7	VOTE DU BUDGET 2024	APPROUVÉ à la majorité
2024-04-29-8	FONGIBILITÉ DES CRÉDITS	APPROUVÉ à l'unanimité

## 1. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DÉMISSION

Rapporteur : **M. Frédéric ROUAN**

Vu la démission de Mme WURTZ, le conseil municipal prend acte de l'installation de Madame Alicia HENAUX en qualité de conseillère municipale. M. le Maire lui souhaite la bienvenue. Mme HENAUX remercie l'ensemble du conseil municipal pour son accueil et met en avant le fait que c'est avec plaisir qu'elle rejoint l'équipe « UN SOUFFLE NOUVEAU POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX » afin de servir les Saint-Georgais.

Les services préfectoraux ont fait remonter qu'ils faisaient face à de nombreux renouvellements de Conseils municipaux suite à des démissions (des maires, des adjoint(e)s ou des Conseillers/ères municipaux). Concernant les communes de Saintes – Grandes – Rives, des élections complètes ont dû se dérouler sur les communes de Saint-Césaire, Saint-Sauvant et Pisany à la suite de démissions successives. Pour les autres communes, sur ce mandat : environ 50 démissions et Saint-Georges-des-Coteaux ne fait pas exception (exemples : Bussac : 3 démissions / Chermignac : 2 démissions / Fontcouverte : 4 démissions)

Depuis le début du mandat 2020, dans les communes de l'Agglomération Saintes, au total :  
 - 46 démissions de conseillers municipaux dans les communes de - de 1 000 habitants,  
 - 40 démissions de conseillers municipaux dans les communes de + de 1 000 habitants.

## 2. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU

## 3. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame HENAUX intègre les Commissions Municipales suivantes : « Enfance, Éducation, Citoyenneté, Affaires sociales » et « Cadre de vie ».

## 4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal, **APPROUVE, à l'unanimité**, le compte de gestion 2023 du budget principal et le déclare en conformité avec le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur.

## 5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapporteur : **Mme Amanda LESPINASSE**

Mme Amanda LESPINASSE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, a été élue à l'unanimité pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2023 ;

M. Frédéric ROUAN, Maire, est sorti de la salle au moment du vote et n'a donc pas participé au débat et au vote ;

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil Municipal :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement : Dépenses pour 1 358 951,65 € et en Recettes pour 734 641,94 € (- 624 309,71 €) ;
- **APPROUVE**, le compte administratif 2023 du budget principal comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 409 749,31	518 109,84	<b>1 927 859,15</b>
Recettes	1 652 457,96	844 967,90	<b>2 497 425,86</b>
Résultat d'exécution	+ 242 708,65	+ 326 858,06	<b>569 566,71</b>
Résultat n-1 reporté	+ 420 070,88	+ 48 067,44	<b>468 138,32</b>
Résultat de clôture 2023	+ 662 779,53	+ 374 925,50	<b>1 037 705,03</b>

**6 . AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023**  
Rapporteur : Mme Amanda LESPINASSE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Résultat de l'exercice 2023 :	242 708,65 €
- Résultat à la clôture de l'exercice N-1 :	420 070,88 €
- Résultat de fonctionnement de clôture au 31/12/2023 :	<b>+ 662 779,53 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Résultat de l'exercice 2023 :	+ 326 858,06 €
- Résultat à la clôture de l'exercice N-1 :	+ 48 067,44 €
- Solde des restes à réaliser :	- 624 309,71 €
- Résultat d'investissement de clôture au 31/12/2023 :	<b>- 249 384,21 €</b>

Considérant que le résultat d'investissement de clôture fait ressortir un besoin de financement en investissement et qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement, le Conseil Municipal **DÉCIDE, à l'unanimité** de reporter le résultat de clôture de fonctionnement en partie (recette de fonctionnement) (R002) et d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>249 384,21 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>413 395,32 €</b>

**7. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**  
Rapporteur : M. Frédéric ROUAN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, **à la majorité des membres** de maintenir les taux d'imposition et **FIXE** pour 2024 les taux de la fiscalité directe locale comme suit :

Taxe foncière bâti (TFB) 43,21%
Taxe foncière non bâti (TFNB) 46,74%
Taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires 10,43%

VOTANTS :	<b>23</b>
SUFFRAGES EXPRIMES :	<b>22</b>
POUR :	<b>22</b>
CONTRE :	<b>0</b>
ABSTENTION :	<b>1 (M. CORS Alain)</b>

**8. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Rapporteur : Mme Laetitia SOULA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **à la majorité des membres présents ou représentés** d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2024 comme ci-contre :

ASSOCIATIONS	Montant attribué
A.C.C.A.	1 100 €
AMICALE FOOTBALL	6 000 €
ANCIENS COMBATTANTS SAINTES	150 €
ANIMATION ARTISTIQUE POPULAIRE AAP	8 000 €
ASSO°. SPORTIVE ET CULTURELLE ASC	1 500 €
ATELIER D'ART M. CASTAGNEYROL	750 €
CLUB AVENIR ST GEORGEAIS RANDO	400 €
CLUB St GEORGES LOISIRS	1 000 €
LA BOULE St GEORGEAISE	500 €
ROULE LA POULE	400 €
TENNIS CLUB	2 500 €
TOM POUCE C. LOISIRS NIEUL LES STES	1 000 €
PF RALLYE AUTO SPORT	100 €
GR COMPÉTITION	100 €
GÉNÉALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES	1 000 €.
TOUS POUR L'ÉCOLE	300 €
SPA DE SAINTES	1 686 €
COS (CE)	3 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 986 €</b>

*Madame JOUBERT Marie-Luce et Monsieur ROUAN Romain n'ont participé ni aux débats, ni au vote.*

VOTANTS :	21
SUFFRAGES EXPRIMES :	21
POUR :	20
CONTRE :	1 (M. CORS Alain)
ABSTENTION :	0

M. PERONNEAUD ne voit pas l'intérêt de verser des subventions aux associations de Rallyes. Madame SOULA ajoute qu'ils exposeront les voitures lors de différentes manifestations qui se dérouleront sur la commune. M. le Maire rappelle que la commission a validé cette demande de subvention et précise que ces associations signeront un acte d'engagement via le règlement d'attribution des subventions.

### 9. MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT

Rapporteur : M. Renaud TAPON

Considérant que le vote en autorisation de programme et crédit de paiement est nécessaire au montage du projet de la Maison du Parc, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE à la majorité des membres présents ou représentés** de voter le montant de l'autorisation de programme (AP) et la répartition des crédits de paiement (CP) relatifs à la réalisation de la construction de la Maison du Parc ainsi que détaillé ci-après :

Montant global de l'AP :	175 000 € TTC
CP année 2024 :	70 000 € TTC
CP année 2025 :	105 000 € TTC

VOTANTS :	18
SUFFRAGES EXPRIMES :	18
POUR :	17
CONTRE :	1 (M. CORS Alain)
ABSTENTION :	5 ( Mme SEGUIN

Brigitte , M. PÉRONNEAUD Patrick , M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier, Mme BONDUEL Nathalie [par procuration])

Au vu du zonage du PLUi, M. PERONNEAUD indique que le permis de construire est précaire et que la Maison du Parc sera démontée dans 8 ans. M. TAPON et M. Romain ROUAN indiquent que le zonage du PLUi va être modifié. M. Romain ROUAN indique qu'il participe aux réunions sur l'élaboration du prochain PLUi (le Plan Local d'Urbanisme intercommunal) avec

les agents et les autres élus de l'Agglomération. M. PERONNEAUD estime qu'il ne sortira pas avant de longues années. M. Romain ROUAN n'est pas d'accord et répond que ce PLUi va se mettre en place dans les années à venir, très prochainement.

M. LAURENCEAU fait remarquer que le coût de l'opération est élevé. M. TAPON indique qu'à la construction de l'Espace Multipôles, la municipalité était à 2600 euros du m<sup>2</sup> soit avec l'inflation environ 3200 euros si on la construisait aujourd'hui. Pour la Maison du Parc, on est à 3600€ pour le moment mais on cherche encore des pistes d'économies. Il rappelle que le remboursement de l'emprunt réalisé pour la construction de l'Espace Multipôles est toujours en cours (fin en 2029).

M. TAPON indique que les travaux de la Maison du Parc seront terminés fin 2025 et qu'il n'est pas question de démonter cette salle. M. le Maire déclare que la commune continue à faire des demandes de subventions.

### 10. VOTE DU BUDGET 2024

Rapporteur : M. Frédéric ROUAN

*Propos introductifs de M. le Maire :*

*Pour ce budget 2024, nous proposons de ne pas recourir à l'emprunt et de privilégier la réalisation de dépenses d'équipement que la commune pourra autofinancer.*

Nous allons suspendre mais pas les abandonner, certains investissements (groupe électrogène) et certains projets :

-Maison du Parc : dépense échelonnée sur 2024 et 2025 (elle ne se sera terminée qu'en 2025),

-Parking périscolaire (repoussé en 2025),

- Pour le projet École Élémentaire : nous préférons être prudents et attendre les versements de toutes les subventions dues pour les travaux d'accueil périscolaire avant d'aller plus loin dans les projets de rénovation de l'école élémentaire. Nous sommes susceptibles de toucher la totalité de subventions en fin d'année 2024.

- Pour le projet de Chaudière collective : il a été étudié par le Département, nous sommes en possession d'un dossier technique très précis. Cette étude montre l'intérêt de réaliser ces travaux afin de diminuer nos consommations et notre empreinte carbone. Ce projet pourra être mis en œuvre sur la fin des travaux de rénovation de l'école élémentaire.

Comme convenu à nos engagements, il n’y aura pas d’augmentation d’impôts. Nous avons voulu être raisonnable et avoir un budget autofinancé sans emprunt. Notre attitude en n’empruntant pas cette année est complément raisonnable. Le fait de reporter certains projets et attendre les subventions sont aussi des signes de bonne gestion.

M. TROUVE ajoute que la marge brute est à 10 000€ pour alimenter la partie investissement du budget 2025. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 90% depuis 2020, pas les recettes. Selon M. TROUVE, les ratios de surendettement sont vraiment inquiétants sur le budget 2024. Il demande si l’équipe municipale a prévu le recrutement d’un garde champêtre.

M. le Maire précise que l’embauche du garde champêtre est prévue au budget 2024. Il indique qu’il

va répondre à toutes les questions et apporter des éléments qui ont été partagés avec la Conseillère aux décideurs locaux de la DDFIP de Charente-Maritime.

Il rappelle que le Budget 2024 n’est qu’un Budget prévisionnel et non réalisé, et donc la prudence fait qu’il vaut mieux prévoir davantage pour ne pas avoir de surprise.

Il précise que l’Opposition a comparé avec l’année 2020, alors que tous les spécialistes indiquent qu’il ne faut jamais comparer à l’année 2020 car tous les chiffres sont au plus bas (COVID + année électorale), et on ne compare pas un Budget Réalisé à un Budget prévisionnel.

Il présente 2 tableaux, les principaux constats avec des ratios et les repères qui sont issus de Document de valorisation financière et fiscale 2023. Ce sont donc des documents officiels des Finances publiques.

## Principaux constats

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	1 333 950	1 358 465	1 421 943	1 485 995	1 546 774		4,1 %	16,0 %
Charges réelles de fonctionnement	1 063 543	1 138 732	1 133 296	1 161 642	1 293 806		11,4 %	21,7 %
Capacité d'autofinancement brute	270 407	219 734	288 647	324 354	252 968		-22,0 %	-6,4 %
Capacité d'autofinancement nette	109 497	45 806	120 306	172 860	90 244		-47,8 %	-17,6 %
Dépenses d'équipement	345 735	173 788	551 827	503 660	354 746		-29,6 %	2,6 %
Dettes financières	1 059 828	942 760	936 537	1 082 925	1 520 201		40,4 %	43,4 %
Fonds de roulement	352 719	421 800	288 997	468 138	1 037 705		121,7 %	194,2 %
Trésorerie	356 044	428 845	294 379	479 244	1 043 798		117,8 %	193,2 %

### PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT :

Il y a une augmentation depuis 2019 : il n’y a pas d’augmentation des taux mais une augmentation mécanique du produit total fiscal du fait de la revalorisation des bases (valeurs locatives) par l’Etat (7,1 % pour 2023). Par contre, il note une augmentation des impôts en 2012 et 2018.

### CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT :

Il y a une augmentation depuis 2019 et 2022-2023 mais nous avons subi 2 années d’inflations !

M. le Maire insiste sur le fait que le budget 2024 est prévisionnel, que la prudence recommande de prévoir suffisamment de crédits pour pouvoir faire face aux dépenses.

L’an dernier (BP 2023), les dépenses réelles de fonctionnement de 1 449 072 € étaient prévues au Budget primitif. Finalement les dépenses réelles se

sont élevées à 1 293 806 € soit environ 155 000 de moins que le prévisionnel.

C’est pour ces motifs, que les spécialistes des Finances publiques, indique la Capacité d’Autofinancement Brute, se calcule uniquement sur des montants réels et non prévisionnels.

Les dépenses réelles prévisionnelles 2024 sont supérieures à celles de 2023 de 233 000 €.

Quels postes de dépenses principaux ont augmenté : électricité, combustible, voirie.

De plus, les dépenses du SDEER devront à compter de 2024 être comptabilisées en fonctionnement et non en investissement comme les années passées.

Les dépenses prévisionnelles pourront être diminuées par décisions modificatives dans les prochains mois si l’inflation est restée stable cette année (car une hausse des combustibles et

électricité).

**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE : CAF Brute**  
(économie de la gestion = épargne brute)

Elle oscille entre 219 700 € et 324 300€. En 2021 et 2022 : elle a augmenté.

En 2023, elle a baissé mais quasiment similaire à 2019.

**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE : CAF BRUTE** –(moins) le capital des emprunts remboursés : 2021 et 2022 plus qu'en 2019

Et si nous comparons la CAN 2023 à celle de 2020, année qui semble malgré tout être intéressante pour certains membres du conseil, la CAN 2023 est 2 fois plus importante.

**DEPENSES D'EQUIPEMENT :**

354 746€ quasiment comme en 2019 (345 735 €)!

2021 et 2022, les diagnostics ont montré qu'il y avait un besoin en équipement donc une augmentation des dépenses.

**DETTES FINANCIERES :**

L'encours au 31-12 : à la hausse depuis 2019 mais le graphique sur les Ratios d'endettement du budget principal et la Capacité de désendettement de la commune montrent que la situation était encore supérieure.

Baisse de 2019 à 2012 puis reprise en 2022 et 2023 suite aux investissements entrepris.

Depuis 2021, il y a un investissement mais pour une contrepartie : modernisation, réhabilitation, règlementaire et sécurité, ....

Il n'y a pas eu de politique d'investissement depuis la construction de l'Espace Multipôles 2013-2014, salle qui n'est pas terminée, pas équipée à 100%, et avec 1 prêt toujours en cours jusqu'en 2029.

**FONDS DE ROULEMENT** s'apparente à une réserve (1 bon indicateur) :

Son rôle essentiel est de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes (subventions) et le paiement des dépenses (travaux).

Le fonds de roulement a progressé de 121 % entre 2022 et 2023.

**TRESORERIE** : la réalité

Une explosion de la trésorerie : les communes surendettées n'ont pas 1 043 798 € de trésorerie.

Au 31/12/2023, la trésorerie en nombre de jours de charges réelles représente : (1 043 798 € / 1 293 806 € de charges réelles) x 360 = 290 jours

La trésorerie disponible permet donc de couvrir plus de 9,5 mois de charges courantes (la moyenne étant une couverture de 3 mois).

Donc la situation est sereine pour payer les travaux en attente des subventions.

**REPERES**

En €/hab	2023			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	543	1 091	1 002	1 020
Charges réelles de fonctionnement	454	863	817	821
Capacité d'autofinancement brute	89	228	184	199
Capacité d'autofinancement nette	32	154	115	127
Dépenses d'équipement	125	440	338	375
Dettes financières	534	662	603	644
Fonds de roulement	364	524	416	498
Trésorerie	366	515	444	540

Le tableau permet de comparer notre commune aux communes de même strate, de même taille en €/hab. Attention, les moyennes sont un peu faussées et portées à la hausse par les communes rurales « riches » (communes des îles). Tous les ratios €/hab

sont inférieurs aux strates Départementales, Régionales ou Nationales.

**Un ratio important** : Les dettes financières au 31/12/2023 :

Soit une dette de 534 € par habitant, contre 662 € par habitant pour la moyenne départementale des communes de la même strate de population et 603€ par habitant pour la moyenne régionale, la moyenne nationale est de 644 € par habitant.

M. le Maire rappelle la situation lors des 1ere échéances (2014-2015) du prêt de l'Espace Multipôles (EMP) :

- Rappel de l'encours total de la dette au 31-12-2014 : 1 652 000 € soit 616 €/hab (année du début du prêt pour l'EMP).
- Rappel de l'encours total de la dette au 31-12-2015 : 1 503 000 € soit 558 €/hab.
- Rappel 2023 : 1 520 201€ soit 534 €/hab.

M. le Maire présente 2 graphiques (ratio d'endettement du budget et capacité de désendettement) et indique que les ratios ne sont pas mauvais.

#### **Le ratio d'endettement du budget principal – en années de produits réels de fonctionnement -**

Ce ratio permet d'apprécier la solvabilité de la commune, à savoir sa capacité à rembourser ses dettes financières à partir de ses produits de fonctionnement.

Pour 2023, le ratio d'endettement d'élève à  $1\ 520\ 201 / 1\ 546\ 774\ € = 0,98$  année

le seuil critique est fixé à 1,4 année

Cette situation sur l'emprunt s'est déjà produite en 2014, avec l'investissement dans l'Espace Multipôles (EMP). Ce n'est donc pas la 1ère fois que l'on voit des ratios comme cela.

M. le Maire indique que le fait de ne pas emprunter cette année est une attitude complètement raisonnable.

#### **La capacité de désendettement (en année de CAF brute)**

Ce ratio traduit en nombre d'années la capacité d'une collectivité locale à rembourser l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait tout son autofinancement.

En 2023, le ratio de capacité de désendettement s'établit à :  $1\ 520\ 201\ € / 252\ 968\ € = 6,01$ années.

Une capacité de désendettement située entre 6 et 9 ans témoigne d'un endettement élevé qu'il convient de réduire. Le seuil critique est de 9 ans.

6,01 cette année puis va se stabiliser et diminuer comme en 2014 !

M. TROUVE déclare que ces ratios dépendent de la marge brute (différence entre les recettes et dépenses). M. TAPON répond à M. TROUVE que les élus votent un prévisionnel qui doit être équilibré. S'il y a moins de dépenses, on aura de belles surprises et une augmentation des recettes.

M. GLAUDEL remercie donc M. TROUVE pour ses remarques, et lui demande si la commune est actuellement dans une situation de surendettement. M. TROUVE répond « OUI ». M. GLAUDEL, puis M. le Maire, répondent que M. TROUVE ment.

M. le Maire conclut :

*« Vu les ratios, vu la trésorerie (elle couvre 9 à 10 mois de charges), vu le fonds de roulement montrent que nous ne sommes pas en début de surendettement.*

*Les ratios 2023 ne sont pas mauvais mais pour cette année 2024, il a été décidé de :*

- *ne pas recourir à l'emprunt en 2024 et privilégier la réalisation de dépenses d'équipement que la commune pourra autofinancer.*
- *La situation pourra être réexaminée début 2025 au regard de la situation financière actualisée*

*Lorsque l'on emprunte pour de gros projets structurants, mesdames et messieurs du groupe d'opposition, vous ne votez pas le budget. Lorsque nous n'empruntons pas et que nous autofinçons, je ne sais pas si vous allez voter le budget, mais en tout cas vous êtes quand même critiques.*

*Nous avons voulu être raisonnables et avoir un budget autofinancé sans emprunt.*

*Le fait de reporter certains projets et attendre les subventions sont aussi des signes de bonne gestion*

*Vous devriez être plus tempérés sur vos déclarations car à part faire peur, cela n'est pas très constructif.*

*Pour ma part, pour être encore plus transparent et constructif, je vous propose d'élargir la commission Budget de l'année prochaine, j'invite les 5 membres de l'opposition l'année prochaine à la commission Budget qui a lieu avant le vote du Budget pour vous exprimer en amont du conseil consacré au Budget et peut être apporter des éléments constructifs ».*

Considérant les travaux de la commission finances du 02 avril 2024 ; le Conseil Municipal, **VOTE, à la majorité des membres présents ou représentés**, le budget 2024 comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL

SECTION de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 106 593,56 €
Recettes	2 106 593,56 €
SECTION d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 017 801,65€
Recettes	2 017 801,65€

VOTANTS : **23**  
 SUFFRAGES EXPRIMES : **22**  
 POUR : **16**  
 CONTRE : **6** ( M. CORS Alain ,  
 Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, M.  
 TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier, Mme  
 BONDUDEL Nathalie)  
 ABSTENTION : **1** (Mme LEGRAND  
 Nathalie)

#### **11. FONGIBILITÉ DES CRÉDITS**

Rapporteur : M. Frédéric ROUAN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE, à l'unanimité**, M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles.

#### **12. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Rapporteur : M. Allan GLAUDEL

M. GLAUDEL a informé M. le Maire qu'il souhaitait poser deux questions aux élus de l'opposition.

« Votre parti politique « Ensemble poursuivons la dynamique » s'est permis de m'envoyer un mail le 16 avril 2024 qui a pour objet « conseil municipal du 11 avril ». A l'intérieur de cet email, vous écrivez : « 7 absents pour un budget : du jamais vu dans notre commune ! », pouvez-vous me dire pourquoi cette phrase est-elle écrite en caractère gras et se termine-t-elle par un point d'exclamation ? Quelle est la signification de cela ? ».

M. TROUVE répond « Oui ». M. GLAUDEL réitère sa

question et demande pourquoi le mail intimidant des opposants envoyé aux conseillers municipaux de la majorité comporte une phrase en gras et soulignée.

M. TROUVE répond que le budget est quelque chose d'important dans une commune et qu'il trouve ça dommage que certains soient absents. Il ajoute qu'il trouve ça bien qu'il y ait plus de présents aujourd'hui.

M. GLAUDEL propose à M. TROUVE de développer. Ainsi, M. TROUVE précise que lorsque le conseil municipal a une décision à prendre, les absents ne participent pas aux débats, donc on ne sait pas ce qu'ils pensent vraiment. M. GLAUDEL reprend sa première question et demande pourquoi leur phrase intimidante était écrite en caractère gras. M. TROUVE répond que la raison est que ce n'est pas écrit en majuscule.

M. GLAUDEL demande si M. TROUVE n'a pas une meilleure réponse à formuler, ce à quoi M. TROUVE répond que c'est tout ce qu'il a à dire.

M. LAURENCEAU prend la parole et admet que pour un conseil municipal votant un budget il n'est pas normal d'avoir 7 absents.

M. GLAUDEL propose d'exposer son point de vue, à son tour. Il met en avant le fait que, pour lui, toutes les réunions du conseil municipal sont importantes, ce que n'approuvent pas M. TROUVE, ni M. LAURENCEAU.

M. GLAUDEL : « En ce qui vous concerne, j'ai relevé au hasard quelques comptes-rendus de plusieurs conseils municipaux votant le budget entre 2009 et 2018, dates auxquels vous étiez élus (anciens mandats) :

- 30 mars 2009 : 5 absents dont 5 pouvoirs.
- 29 mars 2012 : 5 absents dont 4 pouvoirs.
- 3 avril 2013 : 5 absents dont 3 pouvoirs.
- 2 avril 2015 : 4 absents dont 3 pouvoirs.
- 31 mars 2016 : 6 absents dont 6 pouvoirs.
- 9 avril 2018 : 5 absents dont 4 pouvoirs.

Depuis 2020 :

- 2 juillet 2020 : 3 absents avec pouvoirs.
- 6 avril 2021 : 1 absent avec pouvoir.
- 11 avril 2022 : 2 absents avec pouvoirs.
- 28 mars 2023 : 3 absents avec pouvoirs.

Donc, vu que le conseil municipal du 11 avril a été annulé, vous pourrez vous féliciter vous-même, membres de l'Opposition, vous avez la 1<sup>ère</sup> place le nombre d'absence au budget, avec 6 absents à un conseil municipal votant un budget le 31 mars 2016. J'espère que vous pourrez ainsi vous en vanter ».

M. GLAUDEL ajoute qu'il est prêt à jouer au petit jeu des membres de l'Opposition mais il précise que l'absentéisme est un droit. Il affirme que ce n'est pas la peine que les élus de l'Opposition envoient des messages intimidants en caractères gras avec un point d'exclamation aux élus de la Majorité. Il précise qu'il connaît ses droits.

M. TROUVE dit ne pas comprendre. M. GLAUDEL reprend donc son argumentaire :

« Le 7<sup>ème</sup> absent, le 11 avril dernier, est entièrement ma faute, car ce soir-là il était prévu que je sois présent mais j'étais d'astreinte à mon travail. J'étais en mission de service public d'intérêt général de 17h à 23h environ. J'ai une attestation employeur si vous voulez vérifier ». M. GLAUDEL montre l'attestation de son employeur. M. GLAUDEL répète que l'absentéisme est un droit, ce que confirme Mme GAS.

M. GLAUDEL ajoute : « En conclusion, je n'ai pas à recevoir des leçons de votre part. Je vous demande de ne plus me contacter par mail, voie postale ou téléphone. Vous devez passer par la mairie pour me contacter ». Mme GAS justifie également son absence lors de cette séance et évoque deux tristes événements familiaux. Elle demande donc que ces remarques des membres de l'Opposition cessent.

M. GLAUDEL ajoute qu'il n'a pas de leçons à recevoir de l'Opposition. Il conclut son propos en affirmant qu'il n'est pas obligatoire de donner les raisons des absences des uns et des autres.

Mme SEGUIN prend la parole : « Il y a certaines personnes qu'on ne voit plus au conseil municipal comme Mme PATRY. Elle est toujours absente, elle a quoi, elle ? ». Mme SOULA reprend Mme SEGUIN et affirme que ces propos sont totalement irrespectueux. M. Romain ROUAN ajoute que Mme PATRY n'est pas absente, mais elle est excusée, ce qui est différent.

M. le Maire commence par remercier M. GLAUDEL pour son intervention. Il répond à Mme SEGUIN que M. GLAUDEL a été assez clair et qu'il ne va pas répondre au nom de tous les absents. Il ajoute qu'il

n'a pas à justifier son absence, ni les autres absences d'ailleurs.

Mme SEGUIN réitère son propos et dit qu'elle constate de nouveau l'absence de Mme PATRY et en demande la raison. M. le Maire répond que cette question est personnelle et privée. Mme SEGUIN dit à M. le Maire de ne pas répondre mais qu'elle constate tout de même.

M. ROUAN Romain demande s'il peut prendre la parole afin de répondre à Mme SEGUIN. Il se réjouit que Mme SEGUIN ait pris la parole et lui annonce qu'avec un total de 9 absences cumulées aux séances du conseil municipal depuis les dernières élections municipales de 2020, Mme SEGUIN a la chance d'être la 2<sup>e</sup> élue la plus absente des conseillers municipaux de Saint-Georges-des-Coteaux. M. ROUAN Romain lui adresse ses félicitations.

Mme SEGUIN répond que nous sommes dans une cour d'école, ce à quoi l'assemblée s'exclame en protestant. M. le Maire appelle au calme et répond à Mme SEGUIN que c'est elle, avec son groupe d'Opposition, qui a commencé à compter les absents du dernier conseil municipal, sujet qui dorénavant la gêne. Le Maire ajoute, en reprenant les mots de Mme SEGUIN, qu'avec l'attitude de l'Opposition, nous sommes effectivement dans une cour d'école. Il la remercie d'avoir lancé le débat.

M. LAURENCEAU dit qu'en tout cas nous sommes sur un vote de budget et que ça paraissait important à l'Opposition de parler de ces sujets.

M. le Maire, M. GLAUDEL et Mme GAS répondent que tous les conseils municipaux sont importants, ce que nient M. TROUVE et M. LAURENCEAU.

M. TROUVE ajoute qu'il y avait d'autres conseils municipaux très importants où il y avait pas mal d'absents aussi.

M. GLAUDEL demande si donner son pouvoir est important, ce à quoi M. TROUVE ne répond pas. M. GLAUDEL ajoute que certains des membres de l'Opposition ne l'ont pas fait à certains conseils municipaux. Mais M. GLAUDEL propose de ne pas s'abaisser à continuer à compter et ne souhaite pas rentrer dans ce jeu. Il tient à conclure l'échange en affirmant que les pouvoirs sont également toujours importants et que, contrairement à ce que dit M. TROUVE depuis le début, des consignes de vote sont données par les personnes excusées.

# Le Centre Communal d'Action Sociale

## RAPPEL : Coupons SPORT/CULTURE



Le conseil d'administration du CCAS renouvelle pour la troisième année son aide financière à destination des familles. Nous proposons pour les enfants de **3 ans à 18 ans** un **coupon sport ou culture** d'un montant de **20€**.

Vous pourrez utiliser ce coupon lors de l'inscription de votre enfant auprès d'une association dont le siège social est sur la commune. Vous pouvez dès à présent faire votre demande par mail [ccas.sgdc17@orange.fr](mailto:ccas.sgdc17@orange.fr) en indiquant le prénom, le nom et la date de naissance de votre enfant concerné et l'activité choisie. Vous devez joindre à ce mail un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour une première demande, vous devrez également nous adresser la copie de votre livret de famille (Pages des parents et de l'enfant concerné).

Le coupon vous sera délivré par mail ou à récupérer directement au secrétariat de la mairie (à préciser dans votre mail, lors de votre demande de coupon).

**Attention vous avez jusqu'au 15 novembre 2024  
pour remettre votre coupon à l'association**



Vous avez besoin d'une aide ponctuelle pour vos déplacements,  
du petit bricolage, des visites de courtoisies,  
une aide aux devoirs...

Contactez-nous

[ccas.sgdc17.fr](mailto:ccas.sgdc17.fr) ou 05.46.92.91.04

**30 bénévoles disponibles sur notre  
commune !**



# Le Conseil Municipal des Jeunes

## Fête du parc



### Téléthon

Le samedi 1er juin, lors de la fête du parc, le Conseil Municipal des Jeunes a vendu des lampions au profit du Téléthon 2024. Votre participation nous a permis de récolter environ 200 €. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour vos dons.

## Court-métrage

### *L'écologie pour tous !*

Notre court-métrage sur l'écocitoyenneté qui s'intitule « L'écologie pour tous ! » a été diffusé au Gallia à Saintes, le mercredi 19 juin à 18h30 devant un public venu en nombre.



Il sera diffusé lors de la séance de cinéma en plein air le vendredi 6 septembre à 21 h avant le film "La vache" au parc Georges Ducept à Saint-Georges-des-Coteaux.

Nous avons diffusé le court-métrage dans six classes de l'école Jacques Prévert de St-Georges-des-Coteaux, ce qui nous a permis d'échanger autour de sa réalisation et des thèmes qu'il aborde avec les enfants et les adultes.



## Inscription au CMJ

### Inscription septembre 2024

Si vous entrez dans les classes de la sixième à la terminale, que vous habitez la commune et que vous souhaitez apporter des idées pour l'améliorer, alors rejoignez le CMJ ! Il vous suffit de remplir les fiches d'inscription que vous trouverez sur le site de la mairie et de les envoyer par mail à : [accueil.mairie@sgdc17.fr](mailto:accueil.mairie@sgdc17.fr) ou de les déposer directement à la mairie.

# Forum des associations

## Vendredi 6 septembre

### Salle polyvalente 17:00 - 20:00

### Accueil des nouveaux Habitants à 19:00\*



\*Ceci vaut invitation

# Ciné plein air

## ILS VONT VOUS DONNER LE SOURIRE !

QUAD ET KISSFILMS PRÉSENTENT



Parc de Loisirs  
Georges Ducept  
(salle polyvalente en cas de pluie)  
**Gratuit**

06 Septembre 2024 21h10

# La Vache

UN FILM DE MOHAMED HAMIDI



Précédée de

Conseil Municipal des Jeunes Sébastien Cassen

**court métrage**  
**L'ÉCOLOGIE POUR TOUS !**

06 Septembre  
21h00

Parc de loisirs  
Georges Ducept

**SAINT GEORGES  
DES COTEAUX**

Restauration sur place

FATSAH BOUYAHMED LAMBERT WILSON



# Journées du patrimoine

## JOURNEES DU PATRIMOINE

### Samedi 21 septembre

### Saint-Georges-des-Coteaux

#### Généalogie Entraides et Astuces

Conférence sur Georges Guérineau par Bernard Vialettes

Halte de Loisirs 10h / 15h

Entrée libre



#### Château de Romefort

Par Frédéric Caron

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

14h, 15h, 16h, 17h



#### Poulailler associatif

Par Roule la Poule

Samedi 21 septembre

Entrée libre



#### Eglise et clocher

Samedi 21 septembre  
Par les élus du Conseil municipal et du conseil municipal des jeunes

10h-12h et 14h-16h



#### Château d'eau de la RESE

11h / 25 places

Sur inscription obligatoire à partir du 1er septembre sur

[www.rese.fr](http://www.rese.fr)

En fonction du nombre de demandes un deuxième créneau de visite pourra être ouvert à 9h30, toujours sur inscription



#### Le Logis (château féodal)

Par Marie-Claude et Annie Viaud

Chemin du Logis

Samedi 21 septembre

10h30 / 15h30

20 places

Inscription obligatoire sur [accueil.mairie@sgdc.17](mailto:accueil.mairie@sgdc.17)

Parking de la médiathèque

Interdiction de fumer





# JOURNEES DU PATRIMOINE

## Samedi 21 septembre

## Dimanche 22 septembre

### 14 VISITES EXCEPTIONNELLES

L'eau potable distribuée directement aux robinets de la maison, c'est une évidence !  
 Mais au fait comment ça marche ? D'où vient-elle ? Où repart-elle ?  
 Qui s'occupe des réseaux et des ouvrages ?  
 Cela fait 70 ans que la RESE assure les services d'eau aux usagers.  
 C'est une occasion rare de vous ouvrir les portes de quelques installations emblématiques.



**Château de Romefort**  
**Par Frédéric Caron**

**Dimanche 22 septembre**  
**14h, 15h, 16h, 17h**

SAMEDI 21 SEPTEMBRE



CHÂTEAU D'EAU  
 Asnières-la-Giraud



CHÂTEAU D'EAU de Montlaubeur  
 Saint-Georges-d'Oléron



CHÂTEAU D'EAU  
 Saint-Georges-des-Coteaux



USINE LUCIEN GRAND  
 Saint-Hippolyte



STATION D'ÉPURATION  
 à boues activées - La Cotinière



STATION D'ÉPURATION  
 à boues activées - Gémozac



STATION D'ÉPURATION à filtres  
 plantés de roseaux - Les Nouillers

de 9h30 à 12h  
 et de 14h30 à 17h

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
 DANS LA LIMITE  
 DES PLACES DISPONIBLES  
 sur [www.rese.fr](http://www.rese.fr)  
 à partir du 1<sup>er</sup> septembre

Tout public - Gratuit  
 Visite non préconisée  
 pour les moins de 8 ans.

Les mineurs restent sous  
 la responsabilité des parents.  
 Prévoyez des chaussures fermées,  
 de type sport ou chaussures  
 de marche et une tenue  
 vestimentaire adaptée  
 aux conditions météorologiques.  
 Interdit aux animaux.  
 L'adresse précise du lieu vous  
 sera communiquée lors de votre  
 inscription.

**DURÉE DE LA VISITE > 1 h**  
 à l'exception de l'usine  
 Lucien Grand (2h30)

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE



CHÂTEAU D'EAU  
 Aigrefeuille-d'Aunis



STATION D'ÉPURATION  
 À BOUES ACTIVÉES - Soubise



CHÂTEAU D'EAU  
 de Fontaines-d'Ozilac



CHÂTEAU D'EAU  
 Bedenac



STATION D'ÉPURATION  
 à boues activées - Benon



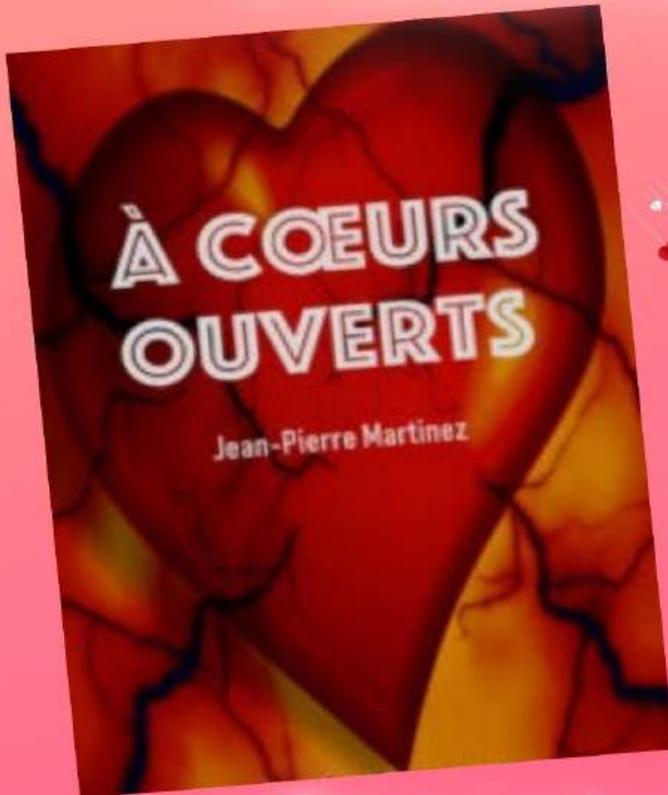
STATION D'ÉPURATION à boues  
 activées - Marennnes



STATION D'ÉPURATION  
 des matières de vidange - Bois

# Octobre rose

## Octobre rose



Vendredi 18 Octobre

18h30

Médiathèque

Comédie à sketches  
proposée par l'association  
"Les Enchanteuses"

Théâtre amateur Les Fées Lés - Ecriture  
Jean-Pierre Martinez - Mise en scène  
Damien Pagot

Pour adultes - Prix libre

Durée : 30 m environ

## Dimanche 20 octobre Randonnée pédestre rose

Deux parcours

Accueil à partir de 9h30 à l'espace multipâles autour d'un thé/café  
et de viennoiseries

Départ entre 9h30 et 10h00

Arrivée entre 11h30 et 12h00 autour d'un apéritif

**Inscriptions pour la randonnée à la mairie au plus tard le jeudi 17 octobre  
(aucune inscription sur place)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Mairie de Saint-Georges-des-Coteaux : 05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr  
BP 20106 17104 Saintes Cédex**

Nom : ..... Prénom : ..... Tel : .....

Adresse : .....

Nombre de participants : ..... X 7€ Total : .....

Règlement par chèque à l'ordre des Enchanteuses

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



# Téléthon

**29 ET 30 NOVEMBRE, 1ER DÉCEMBRE**



# TELETHON



## Saint-Georges-des-Coteaux

**Vendredi 29 Novembre**

Concours de coinche et de rami  
organisé par Saint-Georges Loisirs  
Halte de Loisirs



**Vendredi 29 novembre**

Animation musicale par AAP  
Espace Multipôles



**Samedi 30 Novembre**

Dictée organisée par  
ALEDHA Halte de Loisirs



**Samedi 30 Novembre**

Repas surprise dansant organisé par  
Saint-Georges Animations et Scène  
ouverte Salle polyvalente



**Dimanche 1er Décembre**

Randonnée organisée par  
Avenir Saint-Georçois  
Espace Multipôles



**Dimanche 1er Décembre**

Taichi / Qi Gong  
organisé par  
Ungesterversoi



**TOUS  
BÂTISSEURS**



## AGENDA DES SPECTACLES



**SPECTACLE DE CLOWN - Vendredi 27 septembre à 18h**

« Une roulotte pour deux » avec le clown Stabylo et Toby

« Un spectacle clownesque pour petits et grands, interactif et plein de rebondissements ».

**Tout public - Gratuit sur réservation - Durée : 50min.**

**CONTE MUSICAL - Vendredi 11 octobre à 18h**

« Les Mille et une nuits : les amours du prince Kamar Al-Zaman et de la princesse de Badoure » avec L. Quinson et S. Meillan (Cie Dakatchiz)

« Sur l'île des enfants de Khaledan naît le prince Kamar al Zaman, beau comme la nuit. De l'autre côté du monde, en Chine, au même instant, naît la princesse de Badoure, belle comme le jour. Ainsi débute un long chemin à travers l'Orient, à la recherche de l'amour rêvé. »

**CONCERT - Vendredi 22 novembre à 20h**

« Grandes dames » avec Camille Heim (harpe) et Philomène (chant)

« Un spectacle dédié à ces femmes françaises qui ont écrit des poèmes, des chansons, de la musique. Celles qui ont défendu la place de la femme en tant qu'artiste ». Mise en scène : Anne Danais.

**Pour adultes - Gratuit sur réservation - Durée : 1h.**



**LECTURE MUSICALE - Samedi 14 décembre à 17h**

« La Sorcière qui détestait les cadeaux, les enfants... et Noël ! » Cie Blop (interjection)

F. Jouveaux et JP. Tomasini reviennent à la médiathèque pour de nouvelles aventures musicales... Un conte original et amusant pour petits et grands !

**Dès 5 ans - Gratuit sur réservation - Durée : 30min.**

## OCTOBRE ROSE

Prenez soin de vous, pensez au dépistage du cancer du sein. A la médiathèque, vous pourrez emprunter livres et témoignages...



**Ascendant Cancer de l'autrice saintaise Claire Gratiot :**

« J'aimerais que les gens sachent quelle expérience c'est, comment on la vit intérieurement et extérieurement, ce qui se produit en nous et autour de nous, comment on peut accueillir cette épreuve et trouver en soi les ressources pour arriver à vivre avec. » Tel est le point de départ de ce livre, de cette *grande traversée* dont on ne peut sortir que transformé.

[A emprunter à la médiathèque]

... et **vendredi 18 octobre à 18h30**, l'association Les Enchanteuses présente : « A Cœurs ouverts »

Une comédie à sketches (voir p. 36)

**Pour adultes - Prix libre (au profit de l'association) - Sur réservation - Durée : 30min.**



## Saint-Georges Loisirs



Nous sommes à la moitié de l'année, notre club continue ses activités, dans la salle Halte Loisirs :

Lundi : 14 h - 18 h .....Atelier Arts Créatifs

Jeudi : 14 h - 16 h 30 .....Scrabble en duplicate

Vendredi : 14 h - 18 h .....Jeux de cartes (coinche, rami et autres jeux de société ).

Nous vous rappelons que le club sera fermé ( à cause des vacances) du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 août 2024

---

Nous avons organisé plusieurs manifestations :

- Repas du printemps.
- Sortie comédie musicale à Saujon à la salle de la Salicorne ayant pour thème « Twist à St Tropez ».
- Repas à Vénérand dans un relais chasse.
- Pêche à la truite à la pisciculture de St Césaire suivie d'un repas sur place .
- Concours de cartes ( coinche, rami ) avec un lot remis à chacun des participants.

Toutes ces animations ont rencontré un vif succès auprès de nos adhérents(es) et des personnes invitées. Ce qui nous encourage à organiser d' autres divertissements.

Pour ce deuxième semestre, les membres du bureau et moi-même allons présenter à nos adhérents(es) d'autres suggestions de sortie.

Vous pourrez nous rencontrer pour de plus amples renseignements au Forum des Associations, le vendredi 6 septembre 2024, salle Polyvalente. Nous y présenterons également divers travaux effectués par nos adhérentes du Club, section Arts Créatifs.

En ce qui concerne le Téléthon, nous organisons un concours de cartes (coinche, rami) ouvert à tous et à toutes, vendredi 29 novembre 2024, à partir de 14 h, salle de Halte Loisirs.

Inscriptions jusqu' au 15 novembre, dernier délai, aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous.

Les recettes seront reversées à cet organisme.

Samedi 14 décembre 2024 à partir de 12 h., salle Multipôles aura lieu notre grand repas dansant de fin d'année.

N'hésitez pas à nous contacter auprès de : M.Christine MARIAUD , 06 21 09 81 58

Liliane BOURDIER , 06 12 51 32 45

## Association sportive Saint-Georges-des-Coteaux


**AMICALE SPORTIVE FOOT  
SAINT GEORGES DES COTEAUX**
**Club familial et formateur**

47 dirigeants bénévoles participent au bon fonctionnement et à la vie du club, pour apprendre sportivement : la politesse, le respect et la discipline.

300 Licenciés à la Fédération Française de Football vous attendent pour partager leur passion avec vous.

Arbitres, éducateurs et techniciens sont formés à la LFNA et diplômés

**Des rencontres tous les week-ends**

Les enfants viennent à l'école de Foot et sont encadrés par des éducateurs diplômés. Ils apprennent le sport avec des jeux, il n'y a pas de compétition pour les plus jeunes. Des plateaux sont organisés les Samedis pour les U6 à U9 (6 à 9 Ans).

Après 9 ans, on les amène à la préformation pour la compétition.

U12 à U14 et U15 à U17 Formation

A partir de 18 ans, ils sont intégrés aux séniors et ont la possibilité de rejoindre l'équipe première.

**Équipes en compétition :  
Des équipes à tous les niveaux**

Sénior départemental homme : 1 équipe en 2<sup>ème</sup> division et 1 équipe en 4<sup>ème</sup> division

Sénior départemental féminine (à 8) : 1 équipe

Sénior départemental vétérans : 1 équipe

Sénior départemental foot à 8 : 2 équipes

Catégorie U16 - U17 : 1 équipe

Catégorie U14 - U15 : 1 équipe

Catégorie U12 - U13 : 2 équipes

Catégorie U10 - U11 : 2 équipes

Catégorie U8 - U9 : match de 4 sur plateau

Catégorie U6 - U7 : match de 4 sur plateau

La dénomination U correspond à l'âge du joueur, exemple : U6 = 6 ans

E-Mail officiel : 531747@lfna.fr  
 E-Mail Président : pascalcerutti@gmail.com  
 Site internet : <http://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/>  
 Page facebook : [www.facebook.com/ASSGtx/](http://www.facebook.com/ASSGtx/)



Amicale Sportive Saint Georges des Coteaux  
 Route du Stade  
 17810 SAINT GEORGES DES COTEAUX

**Les Manifestations**

Organisations d'événements pour apporter des moyens financiers au club avec la participation des dirigeants, des joueurs et autres bénévoles pour permettre de ne pas trop impacter le prix des licences, pour l'achat de matériel et faciliter les déplacements des équipes :

- Tournoi de palets
- Noël de l'école du foot
- Loto du Club : week-end de février sur 2 jours
- Soirée des partenaires
- Brocante....
- Tournois de jeunes de U6 à U17

**Entraînements des équipes**

Catégories	Entraînements
U6-U7	Mercredi : 15h30 - 17h00
U8-U9	Mercredi : 15h30 - 17h00
U10-U11	Mardi : 18h - 19h30 et Jeudi : 18h00 - 19h30
U12-U13	Mardi et vendredi : 18h00-19h30
U14-U15	Mercredi : 18h00 - 19h30 et Vendredi : 18h00 - 19h15
U16-U17	Mercredi : 18h00 - 19h30 et Vendredi : 18h00 - 19h15
Séniors H	Mardi : 19h00 - 21h00 et Vendredi : 19h00 - 20h45
Séniors F	Mercredi et vendredi : 19h30 - 21h00
Vétérans	Vendredi : 20h45 - 23h00
Spécifiques gardiens	Mercredi : 18h00 à 19h30

**Les Responsables du Club**

<b>Président :</b>	Pascal CERUTTI	06 65 25 89 12
<b>Vice-Président d'honneur :</b>	Robert FERNANDEZ	07 87 31 02 40
<b>Secrétaire générale :</b>	Doriane DARRE	06 09 83 39 94
<b>Trésorier général :</b>	Vanessa POUPELAIN	06 21 99 91 85
<b>Trésorier adjoint :</b>	Frédéric BONNIN	06 21 59 83 94
<b>Trésorier adjoint :</b>	Samantha MACE	06 89 71 43 61

**La Boule Saint-Georgeaise**


De nouveaux boulistes ont rejoint notre club qui compte à ce jour 102 adhérents dont 27 femmes.

Notre repas du printemps du 25 mai a eu lieu dans la petite salle polyvalente, 73 convives ont participé à cette super journée.

Le 24 juin 52 joueurs ont participé à notre concours semi nocturne avec restauration, tous sont repartis enchantés.

Prochaines manifestations :

- 06 /09 : forum des Associations à 17h ( salle polyvalente )
- 14/09 : Repas d'automne à 12h ( Adhérents et invités )
- 07/10 : remise du challenge " ROCARD " par Mme ROCARD Josette à la fin du concours de ce jour
- 03/11 : Repas dansant avec l'orchestre " GENERATION MUSETTE " à 12h ( ouvert à tous )
- Contact James ROBERT 07 87 78 11 39 [james.robert2@orange.fr](mailto:james.robert2@orange.fr)

Le Président James ROBERT et tout le bureau



## Atelier d'Art Marthe Castagnérol

Premier trimestre de création de l'année 2024 -2025 des jeunes artistes de l'atelier AAAMC.

Les jeunes talents que nous accueillons dès 6 ans, et jusqu'à la fin du cycle du lycée et pour la préparation d'entrée en écoles d'Arts ou réalisations de « Books » ont présenté à la médiathèque de Saint-Georges-des-Coteaux leurs illustrations du Printemps des Poètes, et de la « Nature » lors de l'exposition en lien avec le Troc plantes ; une exposition dont le thème était « Rouge » a eu lieu à la Papeterie Peiro Caillaud, en face de M.Bricolage. Nous avons également visité deux musées.

Nous allons préparer le Festival Artistique et littéraire de Thénac, et de nombreuses autres participations à des événements de la commune, ou de la communauté d'agglomération.

Ces activités sont l'occasion de découvrir, ou de se perfectionner dans plusieurs techniques, dessin, fusain, aquarelle, acrylique, etc. et d'aborder

l'histoire de l'art.

Nous allons également créer des jeux qui seront offerts à des résidences pour personnes âgées, œuvres qui permettront de participer à la distraction, mais aussi au maintien des facultés cognitives de nos aînés. Ce lien artistique et intergénérationnel est aussi source de découverte culturelle.

Les ateliers ont lieu mercredi après-midi de 14h à 16h pour les jeunes, de 16h à 18h pour les ados, vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à midi pour tous, à partir de la grande section de maternelle. A Saintes, ou à Saint-Georges-des-Coteaux, suivant les horaires.

Vous pourrez également nous rencontrer lors des Forum des Associations prévus à Saint-Georges-des-Coteaux et à Saintes.

Renseignements **06 86 93 61 94** ou

**as-aaamc@orange.fr**



## Généalogie Entraide et Astuces

L'association continue d'être très active. Fin juin, nous avons remis les diplômes de jeunes généalogistes aux enfants ayant suivi nos ateliers d'initiation à l'école. Nous remercions les enseignants et les enfants pour leur enthousiasme. En fin août, notre association a participé à la **Fête du Melon**. Début septembre, nous serons présents au **forum des associations** offrant ainsi une occasion conviviale de nous rencontrer. Lors des **Journées du patrimoine**, une conférence dédiée à Georges GUERINEAU, instituteur Saint-Georgéais de 1921 à 1941, sera organisée. Sa vie et sa carrière seront retracées, mettant en lumière son engagement de Résistant. Le **11 novembre**, un hommage solennel sera rendu à André FETIS,

Georges GUERINEAU, Joseph MARTIN et Raymond PATRY, Morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale. Toute la population est invitée à se joindre à cette commémoration au Monument aux Morts à 9h puis à l'espace multipôles, afin d'honorer leur mémoire.

Notez d'ores et déjà la date de la seconde édition du week-end généalogique : **10 et 11 mai 2025**.

**Pour rappel** : Réunion un mardi par mois de 18h30 à 20h / ateliers-pratiques le mercredi 9h30 à midi et mardi soir de 18h à 20h.

**Contacts** : [genealogiesgdc@gmail.com](mailto:genealogiesgdc@gmail.com)

**Tél.** : **06 8255 2828 // 06 6288 7405**

**GENEALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES**

## Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.**

Le ciel est doux sous les rayons de septembre,  
Les arbres peu à peu prennent la couleur de l'ambre,  
Les hirondelles ont fui vers d'autres pays,  
L'été est bien fini.



Nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances, et que vous êtes fins prêts pour cette rentrée tant attendue : l'ouverture de la chasse.

Notre nouvelle saison cynégétique débutera le dimanche 8 septembre 2024.

Notre AG du 28 juin 2024 s'est déroulée de façon satisfaisante, merci à tous les participants d'avoir honoré cette AG de leur présence.

Nous vous informons que la permanence de délivrance des cartes de sociétaires se tiendra le :

**Samedi 7 septembre 2024 de 14h00 à 18h00 à la Halte Loisirs**

N'oubliez pas de vous munir de votre permis de chasser, de votre validation en cours, ainsi que de votre assurance.

Cette saison encore, vous aurez la possibilité de prélever deux lièvres avec bracelets.

Comme chaque saison, notre plan de chasse "Grand Gibier" nécessitera la participation de volontaires avec "timbre grand gibier", n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Nous vous rappelons les habituelles règles de sécurité, respect des récoltes, des quotas ainsi que des dates d'ouverture et fermeture des espèces et horaires de chasse. Nous constatons régulièrement que certains d'entre vous ne prennent pas la peine de consulter le règlement intérieur qui leur est remis.

La campagne Saint-Georgeaise n'est pas l'apanage des chasseurs, merci d'en respecter les autres usagers, et de rester courtois à leur égard.

Bonne ouverture et bonne saison de chasse à tous.

Le Président : Luigi BELLO.





## ALEDHA



Tous les membres du Bureau et les adhérents souhaitent une bonne retraite à Mme Véronique LE ROY et à M. François DESPORTES. Des représentants d'ALÉDHA étaient présents le jeudi 4 juillet 2024 pour leur remettre des cartes et des mots d'au revoir. Notre association était entourée d'anciens élèves, de maîtres retraités, de parents et de la municipalité qui avaient envahi la cour d'école pour remercier ces deux maîtres qui ont passé une vingtaine d'années à l'école de Saint-Georges-des-Coteaux et qui ont reçu la Médaille de la Ville.

Nous continuons de recevoir vos messages de remerciements concernant le grand rassemblement du 5 mai dernier qui a permis à tous de se retrouver. Un grand merci à vous pour le succès non démenti de cette journée !

L'association ALÉDHA vous invite prochainement à ses futures animations :

**Pour la prochaine Exposition Photographique (photos du grand rassemblement du 05 mai) :** le samedi 12 octobre de 15 h à 17h à l'école élémentaire.

**Pour le Beaujolais Nouveau :** le samedi 23 novembre à 18h30 (réservé à nos adhérents).

Nous serons d'ailleurs présents au Forum des Associations le vendredi 6 septembre (où nous espérons vous voir nombreux !) et au Téléthon (dictée payante au profit du Téléthon).

Bonne rentrée scolaire à tous !

✉ 11 Rue Grand Rue 17810 St-Georges-des-Coteaux

@ [aledha.sgdc@gmail.com](mailto:aledha.sgdc@gmail.com)

f Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui

📷 aledha\_sgdc

☎ 06 04 65 64 76

*Le Bureau*



## Association Sportive et Culturelle

- **TENNIS DE TABLE**

Le championnat est terminé. Finalement, les deux équipes régionales se maintiennent en R2 et R3. Au niveau départemental nos deux équipes ont obtenu facilement leur maintien.

A la rentrée de septembre, nous engagerons nos quatre équipes comme par le passé et il sera possible de prévoir une cinquième équipe si le nombre de joueurs augmente comme prévu.

- **RANDO SEMI-NOCTURNE ET FORUM**

Nous participerons à la randonnée de samedi 24 août en nous occupant du stand du melon.

Et nous serons présents pour le forum des associations le vendredi 6 septembre.

L'ASC souhaite à tout le monde une belle fin d'été et à bientôt pour la reprise.

Le président

MAGNE Jean-Jacques



L'équipe de l'élan saintais espère que vous avez passé

d'excellentes vacances et vous souhaite une très bonne rentrée sportive !

L'ensemble des bénévoles et éducateurs sportifs remercient l'équipe municipale de Saint-Georges-des-Coteaux d'avoir permis, conformément aux souhaits de nos adhérents, le dédoublement du cours de Marietta du lundi matin :

L'élan Saintais vous propose donc les lundis :

- Gym douce de 9h à 10h avec Anne-Sophie
  - Gym de 10h05 à 11h05 avec Marietta
- ou
- Gym de 11h10 à 12h10 avec Marietta
  - Les jeudis Stretching de 18h15 à 19h15 avec Marie

Pour permettre à chacun de participer au cours dans de bonnes conditions, il vous est demandé de choisir entre les deux cours de Marietta, vous choisirez donc soit le cours de 10h05, soit celui de 11h10.

Cette année des nouveautés et le cours de Pilates au Grand Coudret dédoublé.

Les éducateurs sportifs de l'élan Saintais vous proposent de nouveaux cours :

HIIT, Gym méthode de Gasquet ou encore Yoga méditation. Renseignez-vous !

Attention suite à la fermeture de la salle Saint-Exupéry sur Saintes des changements ont été opérés dans les salles.

Vous l'aurez compris, afin de financer ces nouveaux cours, demandés par bon nombre d'entre vous, nos tarifs ont légèrement augmenté.

La cotisation s'élève donc à 120 euros pour l'année pour une cotisation prise au 1<sup>er</sup> septembre !

Soit 10 euros supplémentaires l'année pour financer ces nouveaux cours !

L'équipe de l'élan Saintais vous souhaite donc une excellente rentrée sportive et vous attend nombreuses et nombreux ! Renseignements et inscriptions via notre site [elansaintais.asso.fr](http://elansaintais.asso.fr) (dans le menu planning.)

L'équipe de bénévoles de l'élan Saintais

## Tous Pour l'École



Chers habitants, après une année riche en manifestations, nous avons terminé l'année par une kermesse bien réussie malgré un temps défavorable. Nous avons fait une petite pause durant l'été, pour mieux repartir de plus belle à la rentrée.

Nous serons présents au forum des associations le 6 septembre pour rencontrer les habitants, et répondre aux éventuelles questions.

Nous commencerons l'année scolaire avec notre célèbre bourse à l'enfance le 22 septembre à la salle polyvalente.

S'en suivra ensuite notre assemblée générale le 24 septembre à la Halte de Loisirs.

Puis, nous retrouverons les enfants et leurs parents lors du bal d'Halloween en octobre lors d'une après-midi festive.

Le marché de Noël de cette année, aura, lui, lieu le 24 novembre.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux.

## Les Toiles de St Georges



Halte de Loisirs—St Georges des Coteaux

Séances Dessin/peinture

Bienvenue à nos adhérents fidèles & aux nouveaux inscrits,

A tous, Débutants et Artistes confirmés

Séance de 2 h30

Mardi 14 h 00 à 16 h 30 - 18 h 30 à 21 h 00 & Jeudi 14 h 00 à 16 h 30

### Les inscriptions 2024 / 2025 sont ouvertes

Reprise des cours le mardi 24 septembre 2024

- halte de loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux les mardis et jeudis

- [kimpegalerie@gmail.com](mailto:kimpegalerie@gmail.com)

- tel 06 63 44 92 55

**COURS DE DESSIN, Peinture huile, acrylique, aquarelle, pastels secs**

**Modèle au choix de l'artiste, cours adapté à la demande de chacun (e)**

- Prêt du matériel pour débutant sur les deux premiers cours

\* Possibilité inscription en cours d'année artistique

\* Préparation grandes écoles pour adolescent (e)

\* Facilités paiements

**Artistiquement vôtre**

**Danielle KIMPE**

**Présidente « Les Toiles de st Georges »**

## Reliance Saintonge

**EXPRESSION CORPORELLE SUR DES MUSIQUES DU MONDE**

MOVEMENTS SIMPLES  
ACCESSIBLES À TOUS  
SANS CHORÉGRAPHIE

**NOUVEAU À ST GEORGES DES COTEAUX**

**Biodanza**

PLUS DE BIEN-ÊTRE • DÉTENTE • VITALITÉ • JOIE • PARTAGE

**A partir du 12 septembre**

Le jeudi de 19h45 à 21h45  
De 12 € à 15 € la séance  
(selon engagement de durée)

**OÙ NOUS TROUVER ?**

Lieu : Saint-Georges-des-Coteaux  
Petite salle polyvalente  
Rue du parc  
(au gymnase, salle de droite en entrant)

**LES BÉNÉFICES D'UNE PRATIQUE RÉGULIÈRE**

- Se reconnecter à son corps, ses ressentis
- Se détendre, lâcher-prise
- Renforcer la confiance en soi
- Retrouver de l'élan, de la vitalité
- Se sentir plus vivant
- Développer la joie de vivre

**POUR M'INSCRIRE ?**

Gaëlle : 06 85 01 00 63  
[reliancesaintonge@gmail.com](mailto:reliancesaintonge@gmail.com)  
Facebook : Reliance Saintonge

## Tennis Club St Georgeais



Le **Tennis club St Georgeais** propose des cours collectifs aux jeunes à partir de 5 ans et aux adultes débutants et confirmés. Les cours sont dispensés par Véronique, monitrice ayant un Brevet d'Etat option tennis et Pascal Assistant Moniteur Tennis. Les cours se déroulent en extérieur ou dans le gymnase aux jours suivants :

- Lundi de 17h00 à 22h00
- Mercredi de 09h00 à 20h00
- Jeudi de 17h00 à 22h00
- Vendredi de 17h00 à 20h00

**Les tarifs sont les suivants :**

Les jeunes (jusqu'à 2007) : Adhésion jeunes (y compris Licence FFT) : 50,00€

Les cours collectifs : de 90,00€ à 225,00, € (1h, 1,5h ou 2,5 h /semaine)

Les adultes : Adhésion adultes (y compris Licence FFT) : 120,00€

Les cours collectifs : de 100,00€ à 250,00, € (1h, 1,5h ou 2,5 h /semaine)

Le club inscrit tout au long de l'année des équipes Séniors Dames/hommes/Mixte et des équipes jeunes garçons et filles de 8-10 ans, 11-14 ans et 15-18 ans, en championnat départemental et régional.

Se déroule également chaque année, le tournoi Open Seniors (H &F) ouvert de non classés à 15 et jeunes (H) 15-18 ans ouvert de non classés à 15.

Le club de Tennis de Saint-Georges-des-Coteaux sera présent au **du forum des associations** qui se déroule le **vendredi 06 septembre de 17h00 à 20h00**. Vous pourrez venir nous rencontrer sur les terrains de tennis extérieurs et vous inscrire pour la saison prochaine.

Notez également la date d'inscription : **samedi 07 septembre de 09h30 à 12H00** au club house.

Vous pouvez nous suivre sur :



TC Saint Gorgeais



tennisclub17

Instagram

## Taichi-chuan

« Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de t'arrêter. » Lao Tseu.



Le Taichi Chuan est à la fois un art martial chinois, une technique de santé et un art de longue vie.

Sa pratique vise entre autres à améliorer notre souplesse, à entretenir et renforcer en douceur tout notre corps pour conserver plus longtemps une meilleure santé physique, mentale et spirituelle.

Les cours ont lieu en extérieur de préférence et sinon dans la petite salle du Gymnase de Saint-Georges-des-Coteaux :

- le lundi 18h30 - 19h30 débutants le jeudi 10h00 – 11h00 tous niveaux (à confirmer début septembre).  
19h30 – 20h30 confirmé 11h00 – 11h30 confirmés

*Reprise des activités à partir du 11 septembre 2024*

**Cours d'essai et inscription possibles toute l'année**

Site web : <http://ungesteverssoi.fr/>

Contact : Cyril FRESNE 06 16 70 64 23





**L'Avenir-Saint-Georgeais est un club de marche-plaisir et de vélo-loisirs**

Après notre participation à la randonnée semi-nocturne de la fête du melon ainsi qu'au Forum des associations, la rentrée est programmée le 03 septembre par notre traditionnelle marche et pique-nique à l'Île Madame.

**Marcher est une manière de ralentir le temps et de goûter la vie.**

Pour nous rejoindre rendez-vous chaque mardi matin à 8h30, parking de la salle multipôle pour 2 heures de marche avec 3 groupes d'allure sur une boucle de 6, 8 ou 10Km

Et chaque jeudi matin pour un circuit d'environ 30Km à vélo (port du casque obligatoire)

**N'hésitez pas à venir faire un essai, votre seul risque est d'être conquis !**

Contact : Dominique PALVADEAU, Président :

06 28 39 13 08

Courriel : d.palvadeau58@gmail.com



## Saint-Georges Animations



Le 02 juin dernier se sont tenus les « St-Georges de France » en Charente-Maritime à St-Georges d'Oléron. Nous avons partagé quelques bonnes victuailles bien de chez nous : galettes, pineau et autre cognac ont été appréciés. Cette journée fut bien belle mais peu de monde de notre commune s'est déplacé.

Le 19 juillet a eu lieu le « Marché Fermier » organisé par la municipalité. Le temps était de la partie cette année, ce qui a bien fait vivre le bourg de la commune.

Lorsque ce bulletin paraîtra, la « Foire aux Melons » des 24 et 25 août se sera déroulée : avec sa marche gourmande le samedi, suivi du repas champêtre et du « Gala de Catch » le dimanche.

Le 28 octobre se tiendra notre « Soirée Entrecôte » avec l'orchestre « Génération Musette ». Puis viendra le réveillon du 31 décembre. Les personnes pourront réserver auprès de Sandrine au 06 81 32 08 13.

Entre ces deux manifestations aura lieu le repas du Téléthon qui sera aussi bien apprécié que l'an dernier. Les réservations seront à prendre auprès de la mairie.

En espérant vous retrouver en pleine forme pour la rentrée, je vous dis à bientôt.

Le Président.



AAP



L'école de musique, danse et anglais débute ses cours  
**la semaine du 9 septembre 2024**

Nous avons le plaisir d'accueillir les enfants à partir de 4 ans ainsi que les adultes, encadrés par une équipe pédagogique de professeurs diplômés et d'animateurs.

## MUSIQUE



Éveil à la musique  
Formation Musicale,  
Piano, Violon,  
Saxophone, Clarinette,  
Guitare, Batterie,  
Flûte, Chorale adultes, Chorale enfants,  
Groupes musicaux



## DANSE

*Venez essayer !*  
*Le premier cours est gratuit !!*  
Éveil à la danse,  
Initiation, Hip-Hop,  
Modern Jazz, Yoga, Danse  
KPOP,  
Claquettes, Barre au sol,



## & cours d'ANGLAIS

Pour tous, adultes, ados, enfants.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet : [aap17810.fr](http://aap17810.fr)

Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant le bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site en téléchargement, à la mairie et à la médiathèque et/ou **venir nous rendre visite lors du forum des associations le vendredi 6 septembre de 17h à 20h.**

**Bien sûr, nous restons joignables également par téléphone 06 38 38 81 24 ou par mail [contact@aap17810.fr](mailto:contact@aap17810.fr).**

Vous pouvez adhérer en cours d'année, les cotisations seront alors proratisées.

**Et n'oubliez pas : La municipalité offre un coupon sport de 20 € à tous les jeunes Saint-Georgeais de 3 à 18 ans s'ils adhèrent à notre association, entre autres (cumulable avec les chèques-vacances, les chèques sport du département et les coupons sport ANCV) !**

**Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous rencontrer !**

*N'hésitez pas à me contacter ; je reste à votre disposition.*

**La Présidente, Sandrine DELAVEAU**

06 38 38 81 24 – [contact@aap17810.fr](mailto:contact@aap17810.fr) – Facebook : @aap17810



## Association Roule la poule

**Des poussins, des poussins ...**

Après une météo très changeante, voire un peu froide pour la saison, nous avons commencé à faire naître fin avril, avec notre couveuse, les œufs fécondés de notre parc de Marans Coucou argenté, ainsi que des Brahmas.

Depuis les couvaisons s'enchaînent ..

Il faut dire aussi que notre taux de réussite, dans le meilleur des cas, est de 40%, ce qui fait environ 8 à 10 poussins par couvaison pour 24 œufs ... Cette année, les remarques d'éleveurs amateurs font remonter un faible taux de réussite. La météo est, certes, une des causes, mais la fertilité des coqs et des poules n'a pas toujours été au « top ».

En ce qui concerne les naissances de poules de Marans en général, la dureté des coquilles, aussi, ne facilite pas la tâche des futurs poussins.

Ajouté à cela, la première couvaison avec un seul poussin (décédé au bout de deux semaines) et le cheptel suivant de 5 beaux poussins décimés par une fouine ou une belette, le moral des troupes était au plus bas.

Malgré tout, nous avons actuellement 26 beaux poussins d'âge différent et deux autres couvaisons à suivre avec toujours des Marans coucou argenté et des Sussex blanche herminée noire (de toute beauté). Les réaménagements nécessaires des espaces du poulailler ont été créés afin d'accueillir tout ce beau monde.

**Un autre parc de poule de race ancienne**

Ce qui nous amène aussi à dire que nous avons aussi deux très belles poules Sussex blanche herminée noire qui nous ont été données lors de la journée technique du 6 juin dernier à Saint-Georges-des-Coteaux organisée par le club avicole faisant la

promotion de cette race.

Un coq nous est promis, et nous sommes activement à la recherche de trois poules supplémentaires pour constituer notre deuxième parc de poules de races anciennes. Nous n'oublions pas pour autant les volailles de notre poulailler collectif nous donnant de beaux œufs frais bio.

**Comme un conservatoire avicole**

La sauvegarde du patrimoine génétique passe par la promotion des races anciennes de poule.

Adopter une ou deux poules de race ancienne dans un petit poulailler domestique est un geste pour la sauvegarde du patrimoine génétique.

Ces volailles sont toute plus belles les unes que les autres, en général beaucoup plus rustiques, pondent bien et se révèlent souvent d'excellentes poules de chair.

L'agriculture industrielle tend à uniformiser toutes les souches animales qu'elle exploite ; à nous, modestement, d'être un contre modèle à l'heure où la sauvegarde de la biodiversité est impérative.

**Pour nous trouver à la rentrée de septembre :**

Deux dates :

Rejoignez-nous lors du forum des associations l'après-midi et la soirée du **vendredi 6 septembre** prochain. Nous exposerons des jeunes poules de race ancienne et expliquerons nos projets.

Nous vous attendons aussi lors de la journée du patrimoine du **samedi 21 septembre** pour la visite de notre poulailler du 19 ième siècle, la présentation de nos jeunes poulettes et coqs de race ancienne avec la possibilité d'en posséder une ou plusieurs lors de cette journée.

Repartez avec une ou deux poules de race ancienne, et vous ferez un geste pour le maintien du patrimoine génétique de la poule domestique ...





## Le petit Saint-Georgais



Dans une ambiance conviviale, Le Petit Saint-Georgais vous accueille tous les mercredis après-midi à partir de 13h45 à la salle située 11 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux pour vous entraîner et vous perfectionner au TAROT, ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Présidente, Mme F. BELIS au 06 09 30 00 46. Nous vous attendons nombreux.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régi par le Comité de tarot des Charentes.

## Théâtre Ô Vert



**Contes, fabliaux et éclosion de talents sur scène  
pour clore la saison 2023-2024**

Dimanche 9 juin, à la salle multipôle de Saint-Georges-des-Coteaux, est venu le moment de présenter le travail théâtral de la saison 2023-2024.

Le groupe primaire a joué des scènes autour du Petit Chaperon Rouge et de son « copain » le loup, pour la première fois sur scène pour la plupart, ils ont fait preuve d'une grande maîtrise et ont époustoufflé le public venu en nombre.

Les collégiennes ont dépoussiéré des pièces de théâtre adaptées de fabliaux du Moyen Age, où les curés, les riches, les diables sont ridiculisés ou dupés. Elles ont pu montrer leur talent et les acquis de plusieurs années de théâtre pour faire apprécier des textes pas toujours faciles.

Ce fut toute une année de théâtre merveilleuse, copieusement saluée par les applaudissements des spectateurs.

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

**Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint-Georges-des-Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :**

**LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).**

**LE Mercredi de 18H15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).**

### RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

ASSOCIATION THÉÂTR'Ô VERT

Damien Pagot :06.82.73.59.82 - [theatrovert@orange.fr](mailto:theatrovert@orange.fr)

[www.theatrovert.fr](http://www.theatrovert.fr) // [facebook.com/theatrovert17](https://facebook.com/theatrovert17)





Dans le cadre de la compétence « Éducation Enfance Famille » définie dans les statuts de l'Agglomération, Saintes Grandes Rives, l'Agglo exerce la compétence restauration scolaire sur un territoire émaillé de nombreux points de production de repas. L'Agglomération doit ainsi adapter en permanence son

fonctionnement afin d'assurer les services sur les nombreux points de production de repas. Cette multiplicité représente, par ailleurs, un circuit important pour les fournisseurs, tant en termes de distance que de temps de livraison.

Au cours des dix dernières années, l'Agglomération a ainsi recherché et favorisé la mise en place de pôles de restauration afin de remédier aux problématiques de livraisons et de remplacement du personnel.

Saintes Grandes Rives, l'Agglo envisage dès lors de poursuivre cette logique de rationalisation spatiale, organisationnelle et financière en construisant un nouveau pôle de restauration conformément au Schéma de Restauration.

Malgré tout, ce projet est loin d'être opérationnel. À ce jour, le foncier n'est pas encore trouvé.



## Quel est le fonctionnement actuel ?

Des restaurants scolaires de communes de l'Agglomération jouent déjà le rôle de pôle de restauration sur notre territoire. Les repas livrés par ces pôles ne sont pas de la malbouffe, mais des repas préparés maison, avec les mêmes produits que ceux reçus par la restauration de Saint-Georges-des-Coteaux actuellement. Par ailleurs, ils sont cuisinés sur place le matin même comme c'est le cas actuellement dans toutes nos cuisines de production (appelées liaisons chaudes). Seule différence, les repas sont transportés dans des caissons isothermes afin de maintenir les produits finis à bonne température de conservation. Qu'on les maintienne en température sur place en réfrigérateur et étuve ou en container étanche ne change rien à la qualité.

Ce fonctionnement avec des pôles de restauration permet de limiter les points de livraison des denrées. Ainsi, cela favorise et facilite la livraison des producteurs locaux car la logistique est un vrai problème pour eux. Cela va donc dans le sens de l'axe 2 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) : *Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale en restauration collective*. En effet, l'idée est de réduire les sites de production pour développer le partenariat local et de qualité. Grâce à cette organisation, 80% des produits achetés par l'Agglomération sont issus des circuits courts, labellisés ou bios.



**Autre information importante :** Dans le passé, lorsque des cuisines sont passées en office, le personnel a été gardé : ceux qui souhaitent continuer à cuisiner sont déplacés sur la cuisine qui produit les repas du fait de l'accroissement d'activité, et les autres restent sur place, il faut toujours du personnel pour distribuer les repas sur place et nettoyer.

# SOYONS RESPONSABLES TRIONS NOS DÉCHETS

## EMBALLAGES

Tous les emballages se trient.

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Briques alimentaires



Emballages en plastiques rigides



Emballages en plastiques souples



Emballages en métal

## VERRES

Pots en verre, bouteilles, bocaux



## BIODÉCHETS

Epluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout, ordures de fromagerie...  
À composter



## CARTONS BRUNS

À déposer en déchetterie



## ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...



## TEXTILES

Vêtements et linge de maison propres et secs, mêmes usés, dans un sac fermé. Les chaussures s'attachent par paire.



Ou en déchetterie

## PAPIERS ET PETITS CARTONS/ CARTONNETTES

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, journaux, magazines...



Pour tout renseignements :

05 46 93 41 50 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

dechets@ogglo-saintes.fr

www.ogglo-saintes.fr

Candidatez jusqu'au 25 septembre 2024

# innov'É

## APPEL À

## PROJET 2024



Créer

Sensibiliser

Innover

## NOUVEAUTÉ

L'appel à projet de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se transforme et encourage la Transition Écologique !

Donnez vie à vos projets !

55.000 € de dotations

BONUS

2000€ pour le gagnant «coup de cœur citoyen»



www.ogglo-saintes.fr

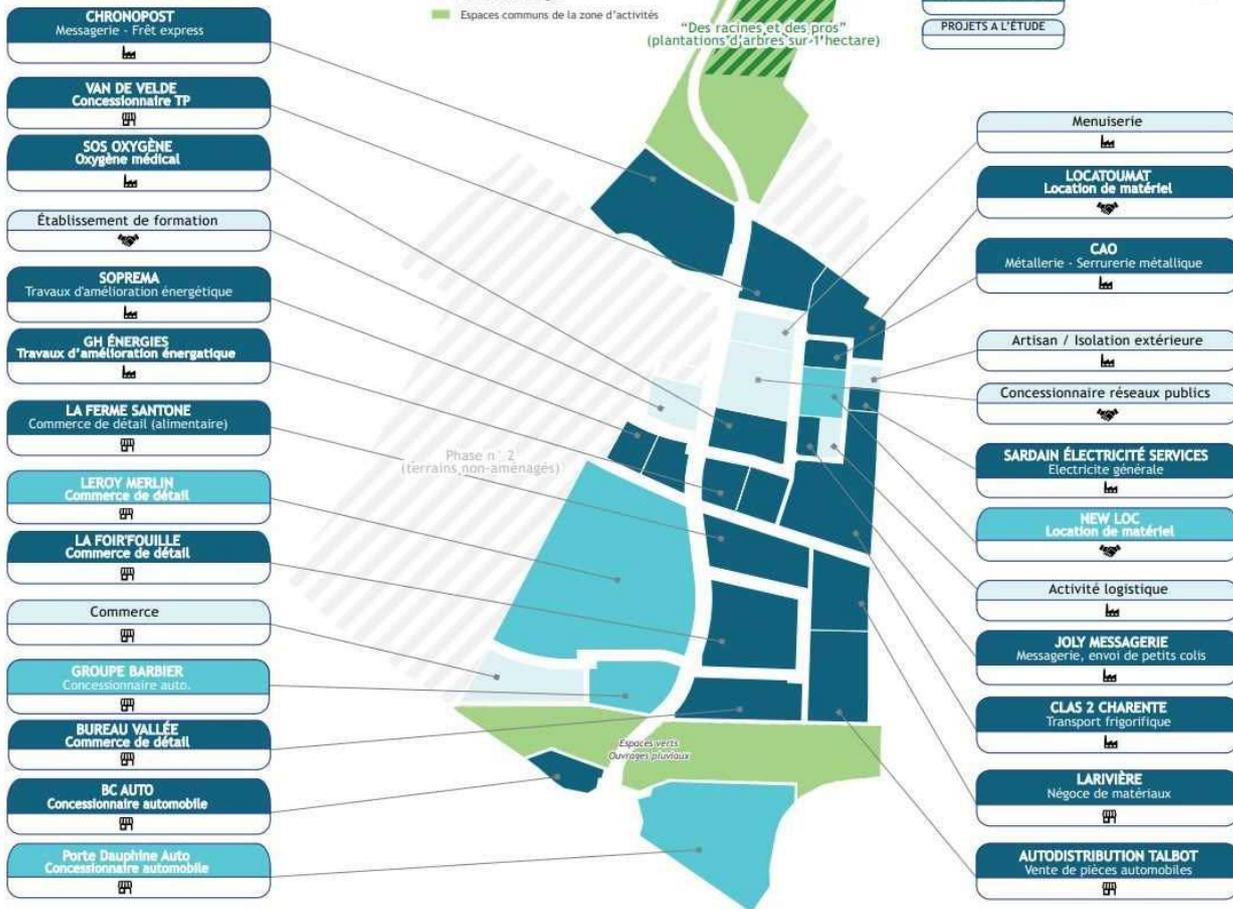


SAINTES GRANDES RIVES

## PARC CENTRE-ATLANTIQUE

État d'avancement du projet au 1<sup>er</sup> juillet 2024

-  Activités commerciales
-  Activités productives/artisanales/logistiques
-  Activités de services
-  Terrains à aménager
-  Espaces communs de la zone d'activités



**L'Économie est la 1<sup>ère</sup> compétence de Saintes Grande Rives, l'Agglo.**

L'Agglomération assure la gestion de 13 zones d'activités dont celle sur notre commune : le Parc Centre Atlantique.

LEROY MERLIN a débuté ses travaux dès le lendemain de la signature de la vente du terrain entre F. ROUAN et L. MUYS, Responsable LEROY MERLIN.

**Contact :** Frédéric ROUAN, Vice-Président délégué à l'agriculture, l'aménagement et l'attractivité du territoire



## Les Gens du voyage et l'Aire de Grand Passage

Ces derniers mois, les Gens du voyage « avaient pris l'habitude » de stationner leurs caravanes sur le terrain destiné au magasin LEROY MERLIN.

Du 23 juin au 7 juillet, 50 caravanes ont occupé notre stade de football. Contrairement à ce que l'on a pu lire sur les réseaux sociaux, la commune n'a jamais été avertie de leur arrivée et nous avons été mis devant le fait accompli. Dès que M. le Maire a été alerté par des habitants, il s'est rendu sur place avec un de ses adjoints. Les échanges avec le responsable du groupe ont été tendus. Les gendarmes ont été avertis et sont arrivés rapidement.

M. le Maire s'est rendu tous les jours sur site pour échanger avec le responsable, pour s'assurer que la cohabitation avec les associations et notamment le club de football se passait bien, et lui indiquer qu'il ne devait pas y avoir de débordement, notamment le soir pour préserver la quiétude des riverains. Dès le début, et après négociation avec les élus, il s'est engagé à rester 14 jours maximum, engagement qu'il a tenu !

Saintes Grandes Rives, l'Agglo exerce en lieu et place des communes membres la compétence « accueil des gens du voyage ». Ainsi, elle travaille à la recherche d'un foncier qui pourrait accueillir une Aire de Grand Passage (AGP) sur le Territoire. À ce jour, aucun n'a été retenu. Les AGP sont destinées à « répondre aux besoins de déplacement des gens du voyage en grands groupes à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels ». Ce terrain doit correspondre aux critères du Schéma départemental (sol stabilisé, faible pente, accès routier permettant une circulation appropriée, ...).

# Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 14 décembre 2021 par délibération du conseil communautaire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

M. Jean-Luc MARCHAIS, Maire de Bussac-sur-Charente et Vice-Président en charge de la planification de l'urbanisme, supervise ce dossier au sein de l'intercommunalité, assisté par une équipe technique chargée de rédiger les pièces du futur PLUi.

À son terme, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur le territoire intercommunal (PLU, Cartes Communales). Il s'agira d'un document unique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, ...). Les futures règles du PLUi seront les mêmes pour toutes les communes de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

L'élaboration du PLUi est longue. Elle devrait s'étaler jusqu'en 2027. Il s'agit d'une étude complexe jalonnée par plusieurs étapes. Il en a été question dans les récentes séances du Conseil Municipal de Saint-Georges-des-Coteaux, notamment lors de celle du 29 avril 2024 (voir p. 24 de ce Bulletin Municipal d'information).

Une première phase de diagnostic du territoire a été menée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Celle-ci a été close en fin d'année 2023.

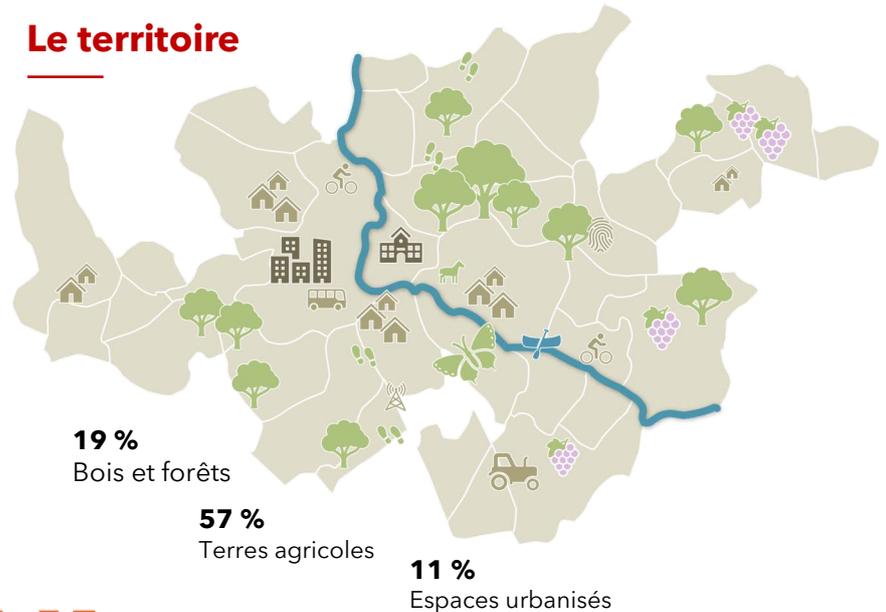
Ce diagnostic a intégré plusieurs temps de travail collaboratif avec les élus des différentes communes, qui ont partagé ensemble une vision similaire du territoire, ses enjeux, ses problématiques et ses défis à venir. L'intercommunalité garde le souci de maintenir les communes au cœur de l'élaboration du PLUi. Il ne s'agit pas d'en faire un document purement technique, déconnecté du terrain et imposé d'en haut !

À Saint-Georges-des-Coteaux, au cours de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2023 (p. 22 du précédent Bulletin Municipal d'information), un Comité de Pilotage PLUi a été constitué dont les membres sont M. le Maire Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, Mme Laetitia SOULA DEL VECCHIO, M. Renaud TAPON et M. Romain ROUAN.

*Un document stratégique qui définira les nouvelles priorités d'aménagement sur le territoire*



## Le territoire



## Emplois

### 13 zones d'activités

35 410 actifs habitant sur le territoire  
26 665 emplois recensés sur le territoire  
32 % d'employés  
27 % de professions intermédiaires



## Lieux de travail

**63,8 % de déplacements domicile-travail s'effectuent en dehors de la commune de résidence**

**Un territoire qui attire les actifs venus de l'extérieur : pour deux actifs quittant le territoire quotidiennement pour aller travailler, 3 actifs y entrent depuis l'extérieur !**

### Comment puis-je suivre et participer à l'élaboration du PLUi ?

Une rubrique lui est spécifiquement dédiée à l'adresse:

<https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Des réunions publiques sont prévues courant 2025. Par ailleurs, vous pouvez adresser vos observations et contributions à Saintes Grandes Rives, l'Agglo :

- En les consignant sur le registre mis à votre disposition dans votre mairie et au siège de Saintes Grandes Rives, l'Agglo ;
- En les adressant par écrit à Monsieur le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes (avec une copie à M. le Maire) ;
- En les consignant sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien Internet <https://www.registredemat.fr/plui-cdasaintes>



## Biodiversité

Un territoire d'eau, de forêts et de vignes  
30 % d'espaces naturels (bois, prairies...)

**3 sites Natura 2000**

**9 % du territoire (4 080 hectares)**

**239 km de cours d'eau**

(Coran, Charente, Seugne, Antenne, Arnoult)

Depuis le début 2024, s'est ouverte une **seconde phase correspondant à la rédaction d'une autre pièce du PLUi**. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le « cœur » politique du PLUi à travers lequel **les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire** : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

À compter de 2025, **les services techniques de Saintes Grandes Rives, l'Agglo étudieront avec les élus communaux les diverses traductions réglementaires du futur PLUi** : définition des zones ouvertes à la construction, règles définies selon les vocations des zones... **Ces règles feront l'objet d'une évaluation environnementale**, rendue obligatoire par la loi.

À ce stade, l'aboutissement du dossier est prévu pour 2026, sous réserve de contraintes techniques et législatives imprévues. Il s'en suivra l'avis des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique ouverte à la participation de tous.

En attendant ces échéances, nous vous invitons à rester informés sur l'état d'avancement du PLUi depuis la page : <https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>



## Logement

**33 427 logements**

87,7 % de résidences principales

78,2 % de maisons individuelles

27,2 % de logements antérieurs à 1946

33,8 % de locataires



## Population

**60 447 habitants (2021)**

+0,4 % de population supplémentaire entre 2014 et 2020

**13 seniors pour 10 jeunes**

**6 arrivants sur 10 ont moins de 40 ans**

### Pourquoi réaliser le PLUi et quelles conséquences sur mon quotidien ?

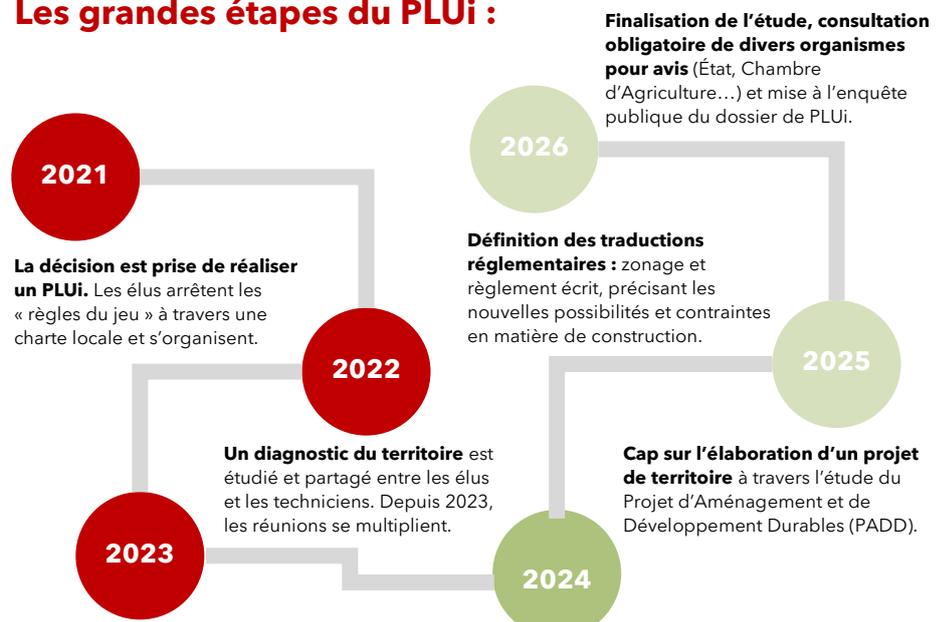
Les documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont un incontournable pour les communes sans lesquelles les autorisations d'urbanisme ne peuvent être instruites avec clarté, efficacité et équité.

En la matière, nul ne peut se prévaloir de bénéficier de « droit acquis » en matière de constructibilité de sa ou ses propriétés. Ces droits sont légitimement questionnés lors de la révision régulière de ces documents. Par ailleurs, le législateur contraint dorénavant les communes et leurs groupements intercommunaux à mettre en conformité leurs documents d'urbanisme avec une trajectoire nationale de lutte contre l'étalement urbain.

Cette dernière, définie par la loi « Climat et Résilience », vise un **objectif de « zéro artificialisation nette » des sols à l'horizon 2050**, essentiellement pour des raisons de protection de l'environnement. Cet objectif s'impose aux élus locaux qui, de fait, doivent questionner les modalités de développement de leur territoire.

Réduire l'étalement urbain est une nécessité, surtout lorsque l'on sait que le territoire compte de nombreux logements vacants et autres biens à l'abandon qui attendent d'être réhabilités. Le changement climatique et toutes ses conséquences (risques naturels, ...) imposent également d'envisager différemment l'aménagement du territoire. Cela se traduira nécessairement par une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation.

### Les grandes étapes du PLUi :



Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, les élus continuent de venir à votre rencontre !

Ces moments privilégiés entre les **habitants** et les **élus** sont l'occasion d'évoquer avec l'équipe municipale les sujets qui vous tiennent à cœur. C'est aussi la meilleure façon de **vous faire entendre**, de **prévoir les travaux nécessaires** et d'**améliorer chacun des secteurs visités**.

**! IMPORTANT**



**RDV de 17h45 à 19h00 (sauf en cas de météo défavorable)  
pour les Rencontres Citoyennes Habitants-Élus !**

**Vendredi 13 septembre**

**Centre Bourg : Place Taittinger**

**Vendredi 11 octobre**

**Les Tonnelles / Grand rue : près du Skate Park**

**Samedi 9 novembre (10h30 - 12h) :**

**La Gitinerie - la Bobinerie**



Rencontre à Epona—Divona

Rencontre au lotissement du Bois du Petit Romefort,  
la Vallée et Route d'Ecurat



## Horaire des messes

(Sous réserve de modifications de dernières minutes)

### Tous les dimanches et Fêtes 11h Cathédrale St Pierre

<u>Mercredi 18h30</u>	<u>Samedi 18h30</u>	<u>Dimanche 9h30</u>
		1/9 Nieul
	<b>St Georges</b>	
4/9 Ecurat	7/9	15/9 Ecurat
11/9 Nieul		22/9 La Clisse
<b>18/9 St Georges</b>		
25/9 La Clisse	<b>28-29/09 Rentrée paroissiale</b>	
2/10 Nieul		<b>6/10 St Georges</b>
9/10 La Clisse		13/10 Nieul
16/10 Ecurat	19/10 La Clisse	
<b>23/10 St Georges</b>		
30/10 Nieul	<b>Vendredi 1 novembre 9h30 St Georges</b>	
<u>Mercredi 18h</u>	<u>Samedi 18h</u>	<u>Dimanche 9h30</u>
	2/11 Nieul	3/11 Ecurat
<b>6/11 St Georges</b>		10/11 La Clisse
	<b>St Georges</b>	
13/11 Nieul	16/11	24/11 Nieul
20/11 La Clisse		
27/11 Ecurat		

## Informations diverses :

- Notre vicaire, le **Père Jean-Jérôme Tran Van Tien**, tel 07 67 88 97 68, est à notre écoute et peut nous visiter à domicile.

### -Eglise St Vivien :

Du lundi au samedi 8h30 Laude et Messe.  
Chaque lundi de 20h à 21h "Alegria, une heure avec Dieu" (20mn de Louange, 20mn d'enseignement, 20mn d'Adoration/Confession), en temps scolaire.

### -Cathédrale St Pierre :

Mardi et jeudi 17h30 Chapelet, 18h Messe.  
Samedi à 11h Adoration, Confession de 11h à 12h (les jours de Concert du marché à St Vivien)

**- KidCat = KT primaire : 05 46 93 09 92 ou [kidcatsaintes@gmail.com](mailto:kidcatsaintes@gmail.com), nous avons besoin de bénévoles pour accompagner les enfants, pour leur goûter et pour l'aide aux devoirs, même occasionnellement.**

### -Presbytère St Vivien :

Jeudi : 17h à 19h : Permanence des prêtres à l'accueil de Saint-Vivien.

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h  
Tél : 05 46 93 09 92

mail : [paroisse.saintesrg@gmail.com](mailto:paroisse.saintesrg@gmail.com)

Site [www.catholiques17.fr/saintes/](http://www.catholiques17.fr/saintes/)

-Pour l'équipe paroissiale, Marie-Béatrice Vignaud : [mabevignaud@hotmail.fr](mailto:mabevignaud@hotmail.fr) 06 76 88 77 88

Les paroisses catholiques du secteur de Saintes proposent **un nouveau caté** près de chez vous les mardis après l'école à partir de septembre 2024.

Ramassage à la sortie de l'école à pied ou en covoiturage  
Goûter et jeux  
17h : Prière ensemble à l'église  
17h20 : Temps de caté  
18h20-19h : Aide aux devoirs

**Rejoignez le KidCat !**

Contactez les paroisses de Saintes !  
Rive Gauche : 05 46 93 09 92  
Rive Droite : 05 46 92 07 21  
ou par mail : [kidcatsaintes@gmail.com](mailto:kidcatsaintes@gmail.com)

PAROISSE DE SAINTES



Goûter et jeux - Prière à l'église et temps de caté  
Aide aux devoirs pour ceux qui le souhaitent

Tous les mardis après l'école à partir de septembre 2024

Vos enfants veulent découvrir le KidCat ?

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Ecole \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

A renvoyer aux paroisses de Saintes ou par mail : [kidcatsaintes@gmail.com](mailto:kidcatsaintes@gmail.com)



## LE MOT DE LA MAJORITE

Le 25 juillet 2024

### Encore et encore de la désinformation : mise au point !

Fin juin, un document anonyme, bien sûr, a été distribué et affiché à la sortie de l'école, diffusant de la désinformation sur la restauration scolaire de notre commune en ciblant M. le Maire et notre équipe. Ce document a propagé des mensonges sur la « malbouffe » et des « économies sur le personnel », relatif au projet de l'Agglomération de mise en commun des pôles de restauration. Cette affiche polémique ne reflète en rien les relations constructives que nous entretenons avec les parents et le personnel de l'école avec lesquels nous sommes à l'écoute depuis le début de notre mandat.

Que penser alors d'une telle affiche colportant une image si négative et éloignée du travail réalisé par notre équipe ? Quel est le véritable objectif de ne pas signer un document diffusé à tous, si ce n'est de tenter de déconstruire nos avancées et de créer la polémique là où il faudrait dialoguer et échanger ?

De plus, contrairement aux rumeurs, notre soutien aux associations demeure constant. Les dirigeants le savent bien. L'accompagnement financier est équivalent, voire renforcé, pour celles qui rencontrent des difficultés. L'apport logistique n'a jamais été aussi important (communication, prêt de salles, matériel).

Au-delà du fond et de la forme de ces « messages », nous vous laissons seul juge de leur but réel.

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à toutes nos manifestations communales. **Forcés de constater que les membres de l'opposition étaient encore et toujours aux abonnés absents.** Dans une commune comme la nôtre, il est dommage que l'intérêt porté à ces événements rassembleurs soit si insignifiant pour eux !

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne rentrée.

### Les Élus de la Majorité

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Le 4 août 2024

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

La séance du conseil municipal du 18 juin était une nouvelle fois surprenante.

Un des points à l'ordre du jour, après l'installation d'un conseiller municipal suite à une nouvelle démission, était le vote pour l'attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents de la commune

Nous avons tout d'abord été surpris qu'un membre de la majorité demande un vote à bulletin secret. Puis suite à nos remarques sur le fait que le montant proposé par le bureau municipal de 150 € pour l'année était faible, une confusion s'en est suivie au sein du conseil sur l'objet du vote.

Vote sur le montant proposé ? Vote sur le principe de l'attribution de la prime ?

La délibération portait en fait sur l'attribution de la prime du montant unique de 150 €, quelle que soit la rémunération de l'agent, aucun débat possible sur le montant ou sa modulation.

Nous avons évidemment voté pour (comment ne pas être d'accord ?), tout en relevant que le montant était insuffisant à nos yeux. Même si les dépenses de fonctionnement ont considérablement augmenté depuis le début du mandat, ce n'est pas le versement unique de cette prime qui va mettre en péril les finances de la commune.

Curieusement, il y a eu 4 votes contre et 2 abstentions sans que le mini débat avant le vote ait montré des réticences à ce sujet.

Nous avons d'autres points à évoquer, nous vous les partagerons prochainement dans un mot que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Vos élus d'opposition



Olivier  
LAURENCEAU  
☎ 06 15 35 17 19



Brigitte  
SEGUIN  
☎ 06 87 04 55 48



Patrick  
PERONNEAUD  
☎ 06 17 71 53 65



Nathalie  
BONDUEL  
☎ 06 07 03 22 76



Stéphane  
TROUVE  
☎ 06 74 99 33 29

# DATES A RETENIR

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
<p><b>06/09 :</b> Forum Des associations Accueil des nouveaux habitants</p> <p><b>06/09 :</b> Ciné plein air La Vache , précédé de L'écologie pour tous, Film du CMJ</p> <p><b>13/09 :</b> Rencontre habitants - élus Centre Bourg</p> <p><b>21/09 :</b> Journées du patrimoine</p> <p><b>22/09 :</b> Bourse à l'enfance de TPE</p> <p><b>27/09 :</b> Spectacle de clowns à la médiathèque</p>	<p><b>11/10 :</b> Rencontre habitants - élus Les Tonnelles / Grand Rue</p> <p><b>11/10 :</b> Conte musical à la médiathèque</p> <p><b>12/10 :</b> Exposition photographique d'ALEDHA</p> <p><b>Octobre rose</b></p> <p><b>18/10 :</b> Théâtre : « A cœurs brisés »</p> <p><b>20/10 :</b> Randonnée</p> <p><b>28/10 :</b> Soirée entrecôte de Saint-Georges Animations</p>	<p><b>03/11 :</b> Repas dansant de la Boule Saint-Georgeaise</p> <p><b>09/11</b> Rencontre habitants - élus La Gitinerie - la Bobinerie</p> <p><b>11/11 :</b> Armistice</p> <p><b>22/11 :</b> Concert « Grandes dames » à la médiathèque</p> <p><b>24/11 :</b> Marché de Noël De TPE</p>
<b>A retenir : Téléthon</b>		
<p><b>29 /11 :</b> Concours de coinche - rami Par Saint-Georges Loisirs</p> <p><b>29/11 :</b> Animation musicale par AAP</p>	<p><b>30/11 :</b> Dictée par ALEDHA Repas dansant Par Saint-Georges Animations</p>	<p><b>01/12 :</b> Randonnée Par Avenir Saint-Georgeais Qi Gong - Taichi Par Ungesteverssoi</p>

## ETAT CIVIL

### Ils sont arrivés...

24/04/2024 : Hermine REGNAULD

26/04/2024 : Maïssa JARBOUA

12/06/2024 : Alice BROUSSIER

21/06/2024: Victoire VIGUIÉ

04/07/2024 : Alba MIGNOT

### Ils se sont mariés...

18/05/2024 : Guillaume ROBIN et Lauranne MARSAY

22/06/2024 : Christophe SARRON et Marjorie BOUBAULT

22/06/2024 : Olivier LAURENCEAU et Charlotte TARRY

06/07/2024 : Frédéric TESSON et Maddy VAUTIER

06/07/2024 : Augustin TROUVÉ et Romane ARTU

10/08/2024 : Rémi PATRY et Véronique HODEMON

17/08/2024 : Rémi LAMOTHE et Elodie PINAUD

### Ils nous ont quittés...

23/05/2024 : Monique GUYONNET Veuve MOTHU, 78 ans

# HORAIRES



Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / [accueil.mairie@sgdc17.fr](mailto:accueil.mairie@sgdc17.fr)

Mardi : 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

05 46 90 41 40 / [biblio.sgdc@orange.fr](mailto:biblio.sgdc@orange.fr)



LA POSTE

Lundi : de 14h00 - 17h00 (à compter du 07/09/2024)

Mercredi - Vendredi :

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi - Jeudi : De 09h00 à 12h00

Samedi (à compter du 07/09) : De 09h00 à 12h00

Tel : 36 31

enedis

## Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

**09 726 750 17**

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ?  
N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.

